

**CONTRE LA LOI BLANQUER**

**▶▶ À Paris le 18 mai!**

14 mai 2019 / Numéro 457

# fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

***Délier les langues***



grand angle  
Pollution, Paris  
tousse-t-il ?

décryptage  
Éducation  
prioritaire

portrait  
Parcours  
avec handicap

Aidez-les à partir !



affiche créée par Lise-Marie Moyen

**Centres de loisirs, colos** : découvrir, rire et partager



**Jeunesse  
au Plein Air**  
L'école est un droit  
Les vacances aussi !  
<http://www.jp.a.asso.fr/>

## Délier les langues à l'école

Le niveau des élèves en langues vivantes progresse, mais des difficultés demeurent à l'oral. Le ministère prépare un plan. Formation et ressources devront être au rendez-vous.



5

l'enfant

Mollo sur les écrans

6

actu

Mobilisations jusqu'au retrait /8 Rentrée, une circulaire bien carrée /9 Recrutements en baisse

10

grand angle

Paris tousse-t-il ?



21

métier&amp;pratiques

Décryptage : l'éducation prioritaire, vraiment ? /24 Retrouver l'envie d'apprendre /26 Sur les animaux, ils en connaissent un rayon ! /28 Parcours avec handicap /29 La hors classe 2019

30

lire/sortir!

Poètes du printemps et du reste du temps



34

interview

David Guilbaud  
« Limiter l'emprise scolaire sur les destins »

32

société

IVG, un droit remis en question

éditorial

## Viens, on va à la manif

Ces quelques mots simples ne sont plus faciles à dire pour tout le monde. Avec le développement des violences, des répressions policières, ils sont chargés aujourd'hui d'interrogations et d'inquiétudes. Le 1<sup>er</sup> mai dernier a ainsi connu deux réalités. En province, des cortèges, souvent dynamiques et festifs ont pu exprimer leurs revendications. Mais à Paris, des manifestants, des militants, ont subi des violences de la part des forces de l'ordre arguant d'une consigne d'empêcher le regroupement d'éléments violents. Malgré ce climat, le 9 mai, 100 000 enseignants des écoles auront



**LES MOTS NE SUFFISENT PLUS, IL FAUT DES ACTES.**

arrêté le travail et le 18 mai des milliers manifesteront, exprimant ainsi, avec détermination, leur opposition à deux funestes projets de réformes.

Le Président et son ministre multiplient les annonces pour désamorcer les mobilisations. Ils se rappellent subitement que nos classes sont trop chargées, que nous sommes mal payés, que l'école est un service public qui doit être accessible sur tout le territoire. Aujourd'hui les mots ne suffisent plus. Il faut des actes. Immédiats et visibles. Surtout lorsque le quotidien résonne différemment à nos oreilles : injonctions, rappels à l'ordre, menaces de sanctions voire demandes de délation. Dans la Macronie éducative, la pièce a son revers : obéir, se taire, appliquer.

Alors, oui, restons déterminés. Nous ne nous laisserons pas déposséder de notre droit d'expression. Et la prochaine occasion arrivera très vite de dire « Viens, on va à la manif! »

**RÉGIS METZGER**

**FENÊTRES SUR COURS** Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

Régis Metzger **RÉDACTION :** Francis Barbe, Lilia Ben Hamouda, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Francette Popineau, Virginie Solunto

**CONCEPTION-RÉALISATION :** NAJA www.naja.paris / éditoriale : NAJApresse, graphique : Susanna Shannon pour NAJA **IMPRESSION :** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ :** Mistral Media,

12 rue Lafayette 75015 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO :** 1 euro **ABONNEMENT :** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

# + DE PRÉCARITÉ - DE PROTECTION C'EST ÇA L'AVENIR ?

**DITES NON À LA LOI  
DE ~~TRANSFORMATION~~ DESTRUCTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN



# Mollo sur les écrans

Pas de catastrophisme, mais des études à approfondir et une série de recommandations adressées notamment aux familles ; c'est en résumé le sens de l'appel\* « à une *vigilance raisonnée sur les technologies numériques* », lancé conjointement en avril par l'académie des sciences, l'académie de médecine et celle des technologies. Il est vrai que l'usage des écrans, dès le plus jeune âge, a explosé ces

dernières années. Selon une étude publiée en 2015 par Santé publique France, les enfants de 6 à 17 ans passeraient plus de quatre heures chaque jour devant un écran. Et les tout-petits ne sont pas épargnés par le phénomène, les académies s'inquiétant du développement d'un « *usage à visée exclusivement calmante* » des tablettes, télévisions et autres smartphones. Sans toutefois départager ce qui

relèverait d'une nocivité « intrinsèque » des écrans, des mésusages parentaux. Quoi qu'il en soit, et à tous les âges de l'enfance, l'appel des scientifiques interroge des risques de comportements addictifs, de troubles du sommeil et du comportement, une éventuelle toxicité pour la rétine... en reconnaissant le manque de certitudes scientifiques. Il refuse également de diaboliser ces nouvelles

## DES OUTILS DE CONNAISSANCE

technologies qui « *constituent des outils de connaissance et d'ouverture sur le monde.* » Des apports dont les enfants, en fonction de leur milieu social, sont d'ailleurs plus ou moins bien préparés à tirer les bénéfices, préviennent ses rédacteurs.

## DES RECOMMANDATIONS

Alors que faire ? Quel que soit l'âge de leurs enfants, les parents sont invités, eux-mêmes, à un usage raisonné de leurs outils numériques. En clair, on ne donne pas le biberon à bébé en « checkant » sa messagerie, on interagit avec lui. Et avant 3 ans, on ne le laisse pas seul devant l'écran, on l'accompagne, on participe. De 3 à 10 ans, on installe des temps de qualité, ritualisés, accompagnés. Avec des outils numériques « familiaux », plutôt que personnels, ce qui présente aussi l'avantage d'avoir un œil sur la pendule du marchand de sable. Et après 10 ans, on garde le contact, « *un dialogue positif sur l'utilisation des écrans* ». Et on est attentif « *aux symptômes de fatigue liés aux troubles du sommeil, aux signes d'isolement pouvant conduire à un repli sur soi et à un fléchissement des résultats scolaires.* »

FRANCIS BARBE

\*À lire sur : [www.academie-sciences.fr](http://www.academie-sciences.fr)



# Des mobilisations jusqu'au retrait !

Le 9 mai des dizaines de milliers de fonctionnaires (dont une large part d'enseignantes et enseignants) ont défilé pour dire non à la réforme de la Fonction publique. Alors que le projet de loi Blanquer sera discuté à partir du 14 mai au Sénat, les personnels seront à nouveau mobilisés le 18 mai pour demander son retrait.

La détermination du monde enseignant à refuser tout à la fois le projet de Loi Blanquer mais aussi la réforme de la Fonction publique, qui, sous couvert de modernisme, va dynamiter le statut de fonctionnaire et affaiblir les services publics, s'est installée durablement dans tout le pays depuis plusieurs semaines. La très forte mobilisation de la communauté éducative a affolé du ministère à l'Élysée. Après une forte grève dans les écoles le 19 mars, la journée du 30 mars qui a réuni plus de 60 000 manifestants, le 4 avril, de multiples mobilisations locales avec les parents, la carte postale au ministre, le clic aux parlementaires et les perspectives du 9 et du 18 mai ont poussé Emmanuel Macron et son ministre à ébaucher un début de ré-

ponse. Tout d'abord, Jean-Michel Blanquer, fragilisé par l'ampleur du refus contre sa loi «l'école de la confiance», n'a répondu aux mobilisations que par de très malvenues lettres au corps enseignant, puis aux directeurs et directrices et en criant aux infox.

## NE PAS EN RESTER AUX ANNONCES

Sous la forme d'un « *Je vous ai entendus* », le président Macron s'est lancé dans une tentative de désamorçage des mobilisations lors de sa conférence de presse. Les annonces qu'il a faites, passant sous silence les moyens qu'il faudrait pour les mettre en place, à rebours de la politique de réduction des dépenses publiques encore réaffirmée lors de cette même allocution, ne re-



mettent pas en question la loi Blanquer qui va accroître les inégalités sans apporter de vraies réponses aux urgences de l'école et contre laquelle le monde enseignant, parents, associations, élus sont mobilisés. En réponse au Président, le SNUipp-FSU, moteur de ces mobilisations, a réaffirmé ses positions. Sur les annonces de baisse d'effectifs dans certaines classes qui vont charger encore un peu plus les autres niveaux de classe. « *Il va falloir un effort très conséquent en termes de poste...or aujourd'hui c'est plutôt à une baisse du nombre de postes au concours de recrutement de profs des écoles qu'on assiste* » a-t-il rappelé. Et s'il n'y aura plus de « *fermetures d'écoles d'ici à la fin du quinquennat* » sauf accord municipal, comme l'a affirmé Emmanuel Macron,

la mise en œuvre des mesures de dédoublement l'a amené à fermer de nombreuses classes et particulièrement en maternelle et en milieu rural.

### LOI BLANQUER: C'EST TOUJOURS NON!

Alors que l'étude du projet de loi Blanquer commence le 14 mai au Sénat, le SNUipp-FSU mobilise tant au niveau national que dans les départements avec l'ensemble de la communauté éducative. *Nuits des écoles*, écoles désertes, réunions d'information, grève des fonctionnaires du 9 mai puis la manifestation du 18 mai... tout sera mis en œuvre pour obtenir le retrait d'un projet de loi qui dégraderait le service public d'éducation.

VIRGINIE SOLUNTO



### PROPAGANDE D'ÉTAT

Le projet de loi Blanquer n'a de confiance que le nom. On ne compte plus, devant l'article 1, les intimidations et les représailles envers des enseignants et des enseignantes, des équipes d'école, des directeurs et directrices ayant eu l'outrecuidance de critiquer la loi du ministre. Comme rarement cela a été fait pour défendre un projet de loi, Jean-Michel Blanquer mobilise tout son arsenal et jusqu'au parti majoritaire. Pour contrer les décryptages réalisés par le SNUipp-FSU, des députés LRM vont jusqu'à inviter, via la boîte école, les enseignants et les enseignantes à venir à des grand-messes sous le haut patronage des Dasen et IEN. Article 1 : deux poids, deux mesures !



### REVALORISATION : DES ACTES !

Le Président lors de sa conférence de presse puis le ministre ces derniers jours ont évoqué la reconnaissance de l'engagement professionnel des enseignants et des enseignantes par une revalorisation financière. Le syndicat s'est immédiatement adressé au ministre pour exiger que les promesses se transforment très vite en actes. Obtenir l'alignement des salaires enseignants français sur ceux des pays comparables, c'est la revendication martelée depuis des lustres et sur tous les tons par le SNUipp-FSU.



## Rentrée : une circulaire bien carrée

Le projet de circulaire de rentrée centré sur les fondamentaux « lire, écrire, compter » et sur les cycles 1 et 2, passe sous silence les autres disciplines, le cycle trois et même « respecter autrui ». Confortant la politique du ministère et sans inflexion au regard des mobilisations en cours, le ministre choisit un mode de management autoritaire pour diffuser son modèle pédagogique. De nouveaux guides mettront en avant ce qu'il considère comme « les bonnes pratiques ». Des formations seront

imposées, en maternelle ou pour renforcer les directives nationales sur les fondamentaux. Les injonctions portent aussi sur les pratiques quotidiennes des classes qui favorisent l'instruction directe. La maternelle sera particulièrement observée avec une PS sous la théorie de l'attachement quand dès la MS les apprentissages deviennent normatifs et évalués. Un pilotage par l'évaluation encadré par des IEN qui observeront dans les classes et veilleront à la bonne exécution des ordres du ministre.

## Mouvement : des règles à bouger

Vœux géographiques larges obligatoires pour les personnels nommés à titre provisoire, risque de nomination à titre définitif sur un poste non désiré sont le lot des PE participant au mouvement cette année. Les résultats arrivent tardivement et sont attendus avec anxiété. Le SNUipp-FSU, reçu au ministère, continue de dénoncer ces nouvelles procédures et de revendiquer le retour d'une 2<sup>e</sup> phase, la priorité aux vœux précis sur écoles... **SUR SNUIPP.FR**

### Focus

#### BAISSE DES EFFECTIFS : OUI MAIS COMMENT ?

Emmanuel Macron a annoncé un abaissement des effectifs dans les classes. Pas plus de 24 élèves de la grande section au CE1 hors éducation prioritaire, et le dédoublement des classes de grande section dans les REP et REP+. Une annonce qui va certes dans le bon sens, mais il reste que malgré une légère baisse des effectifs dans les années qui viennent, ces mesures ont un coût. Autour de 10 000 enseignantes et enseignants supplémentaires à recruter et à former, alors même que le concours de recrutement 2019 offre 1 000 places de moins que l'an passé. Il faudra donc que le ministère explique rapidement comment il entend procéder. Car pour le SNUipp-FSU, il ne saurait être question, pour financer cette disposition, de charger encore un peu plus les autres niveaux de classes et de recourir à davantage de contractuels. Par ailleurs, pour le syndicat, une telle mesure ne peut être qu'une étape. Car c'est dans toutes les classes, qu'il faut réduire les effectifs. 35 000 classes seraient aujourd'hui concernées par cette mesure, alors que 110 000 dépassent 25 élèves.

## Eurêka, les élèves progressent !

Grande découverte des évaluations nationales CP-CE1 : les élèves progressent entre septembre et janvier, selon les trois études de la Depp télécommandées par le ministère. À la mi-CP par exemple, la proportion

d'élèves en difficulté en phonologie « baisse de 23% à 3,3% ». Cette analyse confirme l'inutilité de ces tests et la légitimité de s'y opposer. Les PE sachant évaluer et faire progresser leurs élèves avec leurs propres outils.



© Millerand / NAJA

## Les AESH mobilisés le 15 mai

Pour des emplois pérennes, une quotité de travail à temps complet et des salaires décents, une formation qualifiante, l'arrêt de l'expérimentation des pôles inclusifs qui dégradent les conditions de travail des personnels sans améliorer l'accompagnement des

élèves : les AESH seront une nouvelle fois dans la rue le 15 mai prochain. Assemblées générales locales, rassemblements devant les Inspections académiques et les préfectures sont au menu de cette mobilisation à l'occasion du vote de la loi Blanquer au Sénat.

## La FGR en congrès

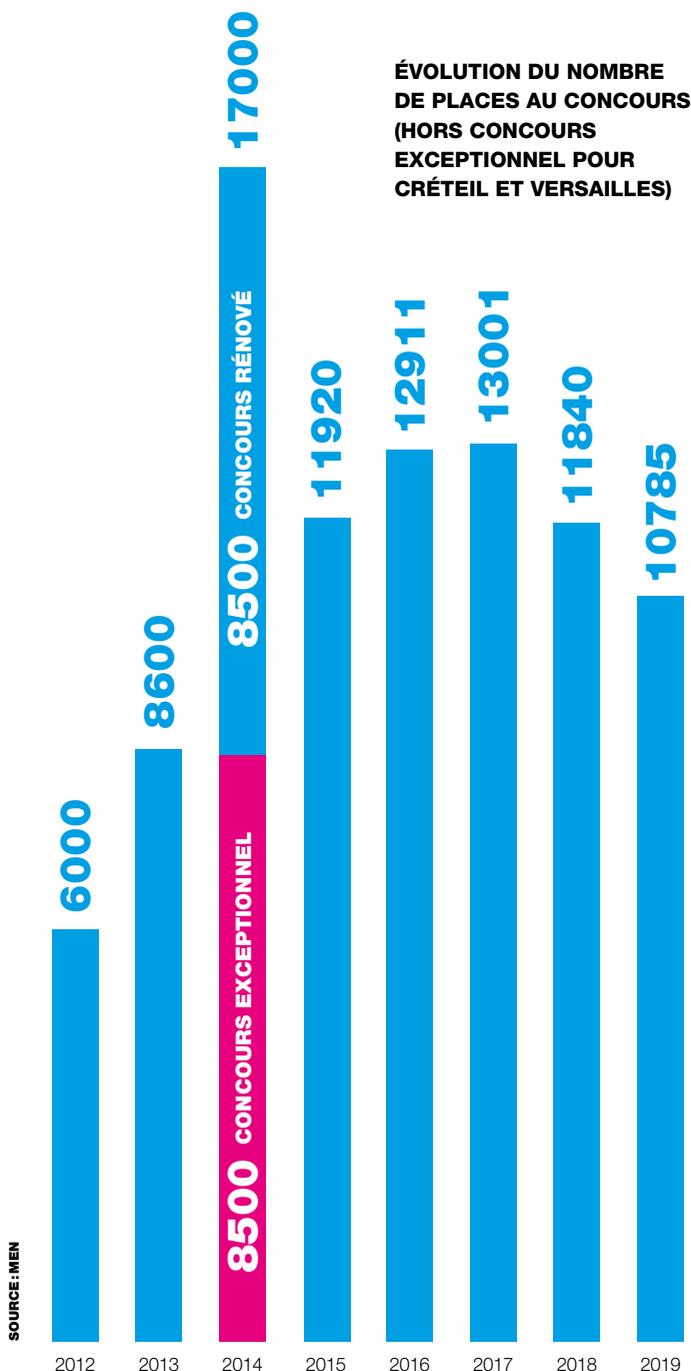
La Fédération générale des retraités de la Fonction publique tenait son 66<sup>e</sup> congrès début avril. L'organisation, qui rassemble les fonctionnaires retraités, y a fait le point sur les actions engagées depuis des mois sur le pouvoir

d'achat des pensions, la prise en charge de la perte d'autonomie et la reconnaissance de la place des retraités dans la société. Une nouvelle direction nationale a également été élue.

**TOUTES LES INFOS SUR :  
WWW.FGRFP.ORG**

# Recrutements en baisse

Après quelques années d'embellie, le nombre de places offertes au concours de recrutement des PE est en baisse pour la deuxième année consécutive. On se demande dès lors où le ministère trouvera les personnels nécessaires à la réduction des effectifs annoncée par l'Élysée, sauf à amplifier le recours à des personnels contractuels.



## 3 questions

### «UNE MOBILISATION SIGNIFICATIVE»



Bertrand Geay, professeur en sciences politiques à l'université de Picardie.

### 2 ■ PARENTS ET ENSEIGNANTS SONT MOBILISÉS. CELA MONTRE-T-IL DES PRÉOCCUPATIONS COMMUNES?

Certainement. Les mobilisations de parents sont toujours plus fortes sur les questions relatives à la carte scolaire ou à la laïcité mais restent exceptionnelles sur des sujets aussi généraux. La question de la direction d'école, du lien de proximité et la peur de se trouver face à une structure bureaucratique qui leur échappe, leur fait craindre de perdre la place qui est la leur au sein de l'école.

Les *Nuits des écoles* qui reviennent malgré un contexte de création de postes montrent qu'il y a un fort ressentiment vis-à-vis du ministre. S'ajoutent à cela des situations d'écoles très dégradées et des craintes vis-à-vis de l'encadrement pédagogique. La possibilité de recruter des étudiants en L2 sans formation génère forcément de l'inquiétude.

### 1. PEUT-ON PARLER D'UNE MOBILISATION D'AMPLEUR CONTRE LA LOI BLANQUER?

Cela faisait un certain temps qu'on n'avait pas vu une mobilisation aussi importante dans le premier degré. Et il n'y en a pas si souvent. Les dernières remontaient à 2008 sous le ministère de Xavier Darcos. Cette fois l'objet de la mobilisation se cristallise essentiellement sur les établissements publics des savoirs fondamentaux et la remise en cause de la direction d'école. C'est une question récurrente dans l'histoire de l'école et du syndicalisme enseignant. Elle revient sous une forme «Blanquer» en laissant la main aux acteurs locaux avec un renforcement de la fonction de direction pour les grosses structures et un glissement vers le secondaire pour les plus petites. C'est une rupture importante pour l'école qui joue un rôle de catalyseur dans un contexte de revendications salariales et de rejet des injonctions pédagogiques du ministre.

### 3 ■ CETTE ASSOCIATION EST-ELLE NOUVELLE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE?

Les mobilisations ne se construisent plus comme il y a 20 ou 30 ans, il n'y a plus d'actions «presse bouton». Beaucoup de parents adhèrent sur des bases très locales et le travail de conviction est un préalable beaucoup plus important qu'avant. Aussi, une mobilisation de cette ampleur est très significative. Bien sûr il y a une incertitude sur l'avenir de ce mouvement avec l'avancement de l'année scolaire mais ces actions en commun constituent en tous les cas un point d'appui pour la suite. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI.

# Paris tousse-t-il ?

L'étude publiée par l'association *Respire* est venue redonner du souffle à la question de la pollution dans les écoles de centre-ville.

Quand les automobilistes roulent, les enfants toussent. C'est l'alerte qu'a souhaité faire *Respire* (association nationale pour la prévention et l'amélioration de la qualité de l'air) en diffusant le 28 mars dernier les résultats de son étude sur la pollution de l'air mesurée sur le pas de la porte des crèches, écoles et établissements scolaires de Paris et sa région. Leurs adresses ont été croisées avec une compilation de 100 millions de données fournies par *Airparif*, organisme de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France, permettant d'établir une cartographie précise. Résultats, pas moins de 682 établissements accueillant des enfants, sur 12 520, sont exposés à des niveaux de pollution dépassant les normes légales de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), particules émises essentiellement par les véhicules roulant au diesel. « *Et si l'on prend en compte les taux recommandés par l'OMS pour être en bonne santé, alors ce sont plus de 90% des établissements qui dépassent les prescriptions* », précise Olivier Blond, le président de *Respire*. « *Une question qui ne concerne pas seulement l'hyper centre parisien* », fait remarquer ce responsable associatif. Car même si Paris reste la plus exposée, c'est aussi là que les efforts les plus importants ont été réalisés avec une mesure à la baisse de -11,14 % entre 2012 et 2017, alors qu'elle n'est en comparaison que de -5,56% en Seine-Saint-Denis ou de -7,56% dans les Hauts-de-Seine, sur la même période.



**LES ÉTABLISSEMENTS PARISIENS ET CEUX DE LA PETITE COURONNE** sont les plus touchés par les émanations de dioxyde d'azote.

## LES ENFANTS PLUS VULNÉRABLES

Pour autant c'est bien dans Paris que le problème reste le plus important comme pour cette crèche, ces trois écoles ou encore ce collège bordant l'avenue Simon Bolivar dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement. « *Une circulation à double sens, une avenue en forte pente de ce quartier proche des Buttes Chaumont et un axe particulièrement utilisé pour entrer dans Paris viennent expliquer notre présence sur ce triste palmarès* », déplore Simon Méjane, responsable FCPE de l'école maternelle située au 67 de l'avenue. « *Ma fille Lison va respirer un air dégradé de sa naissance jusqu'à la fin de la troisième* », regrette ce père d'élève. Or, comme le rappelle Jocelyne Just, pneumologue de l'hôpital Trousseau à Paris, dans un entretien donné au journal

*Le Monde*, « *ce sont les enfants qui sont les plus vulnérables* ». Elle constate que les urgences de son service se remplissent à chaque pic de pollution et qu'elle traite de plus en plus de cas d'asthme sévère. Et la spécialiste ne rassure pas en ajoutant que « *la pollution de l'air a aussi des répercussions sur la croissance pulmonaire et peut entraîner des dysfonctionnements immunitaires* ».

## BOLIVAR DE LA POLLUTION

Aussi, dans les écoles de l'avenue Bolivar, s'est-on habitués à mettre en œuvre des mesures à chaque alerte pollution diffusée par le rectorat. Dominique Rué, directrice de l'école maternelle explique que « *les élèves qui ont un PAI asthme sont gardés dans les classes pendant les récréations* ». À quelques pas de là, l'équipe de l'école



## L'AIR SOUS CONTRÔLE ?

La pollution de l'air dans les écoles vient aussi de l'intérieur. Ainsi, la loi a rendu obligatoire le contrôle de la qualité de l'air intérieur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les crèches et les écoles, délai porté à 2020 pour les collèges et lycées. Des concentrations en polluants qui peuvent être plus importantes que dans d'autres lieux de vie du fait de la densité d'occupation des locaux et d'un renouvellement de l'air ou de ventilations insuffisantes. Ces mesures doivent être réalisées au frais des collectivités par un organisme habilité et les résultats être rendus publics et affichés. En préalable un bilan auto-diagnostique est demandé. Un document qui fait sérieusement grincer des dents les directeurs et les directrices à qui l'on demande parfois de le remplir, alors qu'ils n'ont ni les compétences, ni les outils pour le réaliser.

d'application a réduit le temps de récréation et a aménagé le préau pour que « *les enfants puissent 's'aérer' dans un lieu plus protecteur* », explique sa directrice, Laaldja Mahamdi. Avec son équipe, elle a pris la décision permanente d'éviter les activités physiques en extérieur. Denis Chauvet, directeur d'une troisième école, toujours sur la même avenue remarque : « *sur le haut de Bolivar, les écoles sont en bordure d'un sens unique et semblent moins polluées* ». Et il ajoute : « *pourquoi ne déclenche-t-on pas plus souvent la circulation alternée ?* ». D'autres mesures coercitives sont également proposées par les parents dans différents courriers adressés à la ministre de la Santé, au ministre de l'Éducation nationale, à la mairie ou encore à la RATP. Ils proposent la mise en place de zones limitées à 30 km/h autour des écoles, la création de zones à trafic limité ou encore de prioriser la rénovation du parc des bus sur l'avenue Bolivar par des véhicules électriques. « *Ne vaudrait-il pas mieux confiner les voitures plutôt que les enfants ?* », interrogent benoîtement les parents qui demandent également à la mairie de mesurer la qualité de l'air à l'intérieur même des écoles.

## QUE FAIT LA MAIRIE ?

La maire de Paris s'y est engagée et lancera à la rentrée 2019 une campagne de mesures à l'intérieur des établissements dont les normes d'exposition au NO<sub>2</sub> ne sont pas respectées. « *Des relevés qui seront complétés par des analyses dans les établissements situés sur des sols ayant connu des activités industrielles, pouvant être, eux-mêmes, facteurs de pollution de l'air* », indique Cyrille Peyraube, directeur de cabinet de Patrick Bloche, adjoint à l'éducation. Il ajoute que les services municipaux « *étudient la possibilité de mettre en œuvre des mesures de réduction de la circulation notamment aux heures d'entrées et de sorties scolaires* », car rappelle-t-il, « *la qualité de l'air c'est d'abord et avant tout le sujet de la circulation automobile* ». Un problème qui de fait ne concerne pas seulement la région parisienne mais la plupart des centres urbains. Ainsi, une étude récente de Greenpeace à Marseille, affichait que 58% des lieux collectifs accueillant des enfants dans la cité phocéenne étaient dans le rouge.

LAURENT BERNARDI

## en bref

### RÉACTION DU SNUIPP-FSU PARIS

Dans un courrier adressé au préfet, au recteur et à la maire de Paris, le SNUipp-FSU 75 a tenu à demander quelles étaient les mesures urgentes que les différents services comptaient mettre en œuvre afin de « *réduire la pollution autour des écoles les plus touchées* ». Le courrier rappelle que les données indiquées concernent la santé des élèves mais également celle des personnels des écoles parisiennes. À lire sur [WWW.75.SNUIPP.FR](http://WWW.75.SNUIPP.FR)

### PÉTITION UNICEF

« *Trois enfants sur quatre respirent un air toxique en France, sans s'en rendre compte* », dénonce le rapport de l'Unicef publié en mars 2019. L'étude montre que c'est principalement dans les villes que les enfants inhalent gaz et particules nocives à leur organisme. Aussi l'Unicef met à disposition une pétition pour rendre obligatoire la création de zones à faibles émissions polluantes autour des lieux accueillant des enfants. La pétition « *Je veux un air plus pur* » est à retrouver sur [WWW.UNICEF.FR](http://WWW.UNICEF.FR)

### AMIANTE : BOMBE À RETARDEMENT

Selon une enquête menée en 2016 par l'Observatoire national de la sécurité des établissements, une grande partie du bâti scolaire construit avant 1997 contient de l'amiante. Une bombe dormante qui ne présente pas de danger tant que l'amiante reste calfeutrée mais qui devient dangereuse dès que des travaux même modestes sont mis en œuvre. *Libération* y a consacré une enquête le 19 mars dernier et *Fenêtres sur cours* y reviendra dans un prochain numéro.

Amiante à l'école : « *une bombe sanitaire à retardement* » à lire sur [WWW.LIBERATION.FR](http://WWW.LIBERATION.FR)

# dossier



# Délier les langues à l'école

Le niveau des élèves en langues vivantes étrangères progresse en France, mais de sérieuses difficultés demeurent pour l'oral. Le ministère prépare un plan pour relancer cet enseignement. Pour réussir, formation des PE et ressources devront être au rendez-vous.

## Délier les langues à l'école

Mauvais les élèves français en langues ? Pas si simple. L'enquête Cèdre réalisée en 2016 montre au contraire que le niveau a progressé ces douze dernières années. Mais cette progression est surtout visible en compréhension de l'écrit. Elle l'est beaucoup moins à l'oral (lire p. 16). Elle montre aussi que les différences de niveaux restent très marquées par l'origine sociale des élèves, d'où l'importance particulière à accorder aux premières années d'enseignement toujours déterminantes dans le parcours ultérieur des élèves. Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé un prochain plan pour mieux enseigner les langues vivantes au primaire. Pour l'instant il se contente de quelques conseils suggérés sur son site (lire ci-dessous). Il y prône en particulier une pratique à raison de 20 minutes par jour. Cette inflexion pose déjà question.



### PLAN LANGUES: QUE PASA ?

Un rapport en septembre, une conférence du Cnesco en mars, on n'attendait plus que le Plan langues du ministre. Il faudra encore patienter mais le site du ministère avance quelques pistes. Alors que les programmes en vigueur sont toujours ceux de 2015 et 2016, résolument tournés vers l'éveil à la diversité linguistique en maternelle et la communication orale, le ministère préconise : un « apprentissage » d'une première langue étrangère dès la maternelle, ce qui interroge car on était jusque là dans l'éveil. Par ailleurs sont prévues « des formations et des ressources nouvelles adaptées aux besoins des enseignants ». Il ne faudrait pas qu'elles deviennent de nouvelles injonctions. Comme annoncé sur le site, les langues étrangères redeviennent une option possible à l'oral d'admission du concours (arrêté du 8 avril 2019).

Comment faire quand dans la plupart des écoles l'enseignement des langues repose sur un échange hebdomadaire de services ? Comment doit s'y prendre un PE quand son cursus ne l'a pas préparé à cet enseignement ? « *Le niveau pourrait être meilleur si la formation initiale des futurs professeurs des écoles était renforcée en langues étrangères* », explique l'Inspectrice générale Chantal Manes-Bonnisseau, co-auteurice d'un rapport remis au ministre en octobre. « *Les enseignants sont démunis et ne se sentent pas légitimes car pas assez formés* », ajoute-t-elle (lire p. 19).

### BESOIN DE FORMATION

La formation, le Cnesco en parle aussi dans ses préconisations de mars suite à sa conférence de consensus. Il note avec satisfaction que depuis l'introduction des langues au primaire en 2002 le « *retard institutionnel est désormais rattrapé par rapport aux autres pays* » européens. En revanche, il déplore « *un défaut de formation continue d'enseignants qui, à ce niveau d'enseignement, ne sont pas des spécialistes de cette discipline* ». Cette remarque vaut pour les PE en classe avant l'obligation d'avoir le niveau B2 pour la titularisation. Elle vaut aussi pour la formation initiale car dans les faits, comme le souligne Marie-Ange Dat, spécialiste de l'apprentissage des langues à l'université de Nantes, des stagiaires arrivent à l'Espé « *avec un niveau inférieur à B1* ». Du coup, précise-t-elle, « *par manque de temps, nous sommes obligés de faire comme si tous avaient le niveau nécessaire et on se consacre à la partie didactique et pédagogique* ». (lire p. 17). Les équipes de certaines écoles ont bien investi l'enseignement des langues vivantes étrangères, mais il y faut des conditions particulières. Au Mans (72), à l'école maternelle Léonard de Vinci, les



élèves de moyenne et de grande section se disent bonjour dans les langues les plus parlées et dans celle de leur pays d'origine. « *L'éveil aux langues que nous pratiquons, s'appuie et légitime les langues des familles. Nous organisons aussi des cafés des parents* ». Dans cette école de REP + cette pratique est aussi un bon média pour faire rentrer les parents à l'école (lire p. 18).

### RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PE

En élémentaire, l'académie de Grenoble expérimente le dispositif Emile

GOOD MORNING, MON BRAVE!  
WE ARE PAUMED! COMPLETELY!



(Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère). 18 classes fonctionnent en immersion bilingue. Certaines disciplines dites « *non linguistiques* », les maths ou l'EPS par exemple, sont enseignées en langue étrangère. C'est le cas dans le CM1-CM2 de l'école de Saint-Baldoph, près de Chambéry (73), (lire p. 16). Mais la réussite du dispositif tient à la fois au gros investissement de l'équipe, à l'expérience personnelle, au fait que les postes vacants soient prioritairement destinés à des PE quasiment bilingues. Reste que comme souvent, dès qu'il

s'agit de ressources ou de formation, c'est surtout la débrouille qui prévaut. Le système D a encore de beaux jours devant lui semble-t-il. À moins que le plan promis par le ministre réponde à ces questions, qu'il explique comment faire une place aux langues quand on demande de se centrer sur les fondamentaux? Jean-Michel Blanquer dispose de deux séries de préconisations en tout juste six mois. Le voilà bien éclairé. Pour être efficace, son plan devra apporter de vraies réponses aux attentes du terrain, notamment en matière de formation et de ressources.

“ Les enseignants sont démunis et ne se sentent pas légitimes car pas assez formés ”

# Progrès très progressifs

En France, les compétences des élèves s'améliorent doucement en compréhension écrite mais l'expression reste difficile. Quelles pistes pour progresser ?

Niveau de langue déplorable en France ? Non en ce qui concerne les enfants puisque « 60% des élèves ont une maîtrise suffisante des compétences attendues en fin de scolarité primaire », conclut la dernière étude CEDRE de la Depp\* citée par le Cnesco dans sa conférence de consensus consacrée aux langues. Mais dans le détail les résultats sont contrastés.

C'est en compréhension écrite que les élèves réussissent le mieux. 78% ne rencontrent pas de difficultés en anglais en 2016, en progression. La compréhension orale reste plus ardue puisque d'année en année 39% des élèves peinent à comprendre une phrase parlée, en anglais comme en allemand. Mais c'est surtout l'expression, orale et écrite, qui pêche dès le primaire. Si les élèves parviennent à désigner d'un mot le personnage d'un texte, seulement la moitié réussit à répondre en phrases simples. À l'écrit, même proportion pour ré-

pondre à des questions, un quart n'osant même pas essayer, deux fois plus qu'en 2010. D'où l'une des préconisations du Cnesco : « reconnaître un droit à l'erreur », pour dédramatiser les hésitations. L'oral tient également une place de choix dans ces préconisations, ce travail devant se faire « de manière progressive de la maternelle jusqu'au lycée », et bénéficier de ressources à disposition. Car si l'exposition des jeunes aux langues va croissant avec les « films en VO, les séries, les jeux vidéo, les musiques écoutées », a souligné le Cnesco, les progrès linguistiques ne sont pas forcément simultanés. Il faut un accompagnement pédagogique et donc une meilleure formation enseignante, ajoute le jury, des « ponts entre les différentes langues et cultures » et plus de « mobilité internationale ».

\*Note n°20 de juillet 2016, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, MEN.



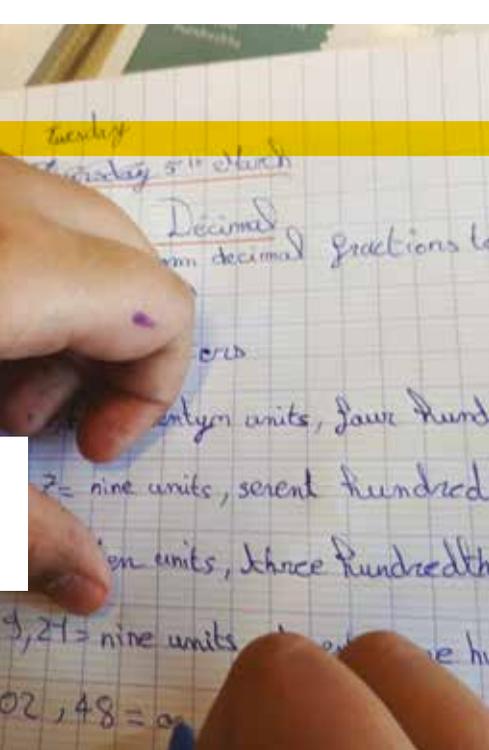
## Fifty/fifty

Dans plusieurs écoles savoyardes, la moitié des apprentissages se fait dans la langue de Shakespeare.

« *Fourty times twelve?* » Le calcul aurait déjà perdu bien des adultes mais dans le CM1-CM2 de l'école de Saint-Baldoph, près de Chambéry (73), les mains se lèvent : « *Four hundreds and eighty!* » trouve Paul. C'est que dans cette école, comme dans deux autres du département, la moitié de la classe se déroule en anglais. Ceci dès le CP. « *En maternelle, nous essayons d'être environ à un tiers* », explique Aurélie, l'une des maîtresses. « *En petite section avec les comptines, des jeux. Dès la moyenne section, ce sont les rituels, certaines consignes d'EPS, une partie des maths et tous les albums de jeunesse* ».

Dès le cycle 2, les mathématiques, l'EPS, la musique et une partie de l'EMC se font *all in english* avec un ou une maîtresse quasi-bilingue. Les autres domaines sont enseignés en français avec un ou une de ses collègues. « *Au début je ne comprenais... rien!* » sourit Lily-Rose arrivée en cours d'année, mais « *avec du soutien en petit groupe et l'aide des camarades, ces élèves rattrapent très vite les autres* », relate son enseignante Marie. Le niveau de compréhension orale des élèves de cycle 3 est en effet impressionnant, même si l'expression orale reste plus hésitante. Ils peuvent s'aider de l'affichage, demander « *What's the english for?* » et « *ils apprennent à contourner les difficultés en reformulant ce qu'ils veulent dire* », continue la maîtresse. Les plus-values sont linguistiques mais également transversales : « *Ce sont des élèves qui osent plus se lancer* ». La vigilance se porte sur les plus fragiles, « *pour que l'enseignement immer-*





*sif ne creuse pas les difficultés.* » En cas de besoin, l'enseignante prend un petit groupe à part et reformule en français pour s'assurer des acquis.

#### SUPPORTS HOME MADE

Ce programme s'appelle EMILE (Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère). Une méthode dite aussi d'« immersion », selon le principe du « bain de langue » qui permet véritablement d'intégrer une autre langue en l'entendant et en la parlant en continu. Plusieurs académies, dont celle de Grenoble, ont fortement incité leurs écoles à rejoindre l'expérimentation. Condition sine qua non : des enseignantes et enseignants maîtrisant suffisamment la langue. Peu à peu, au fil des départs, la moitié des postes de l'école a été réservée à des PE quasi bilingues, de par leur parcours personnel car pas de formation prévue en amont. Marie ou Christèle ont suivi des études d'anglais et passé une ou plusieurs années à l'étranger. En aval, chaque année une partie des animations pédagogiques sont consacrées au programme mais pour les ressources, les supports, c'est tout *home made* : « *Le projet c'est 50% en anglais mais en gros... débrouillez-vous* », témoignent les enseignantes. Elles ont passé des heures à traduire leurs supports mathématiques, leurs affichages, à trouver des albums de jeunesse dans cette langue. Elles souhaiteraient donc des animations pédagogiques et des ressources à disposition, ainsi que des moments d'échanges dans le temps de travail.

### 3 QUESTIONS À...

#### « UNE FORMATION INSUFFISANTE »

 Marie-Ange DAT est maîtresse de conférences en sciences du langage à l'université de Nantes.

## 1.

#### EN QUOI LA FORMATION DES PE EN DIDACTIQUE DES LANGUES A-T-ELLE ÉVOLUÉ ?

Dire que la formation des PE a évolué serait une contrevérité. Au mieux, elle a stagné. Le nombre d'heures dédiées à la formation des professeurs des écoles a diminué et cela a autant affecté l'enseignement de la didactique que les langues elles-mêmes. Bien entendu ma vision est partielle, je n'ai pas la prétention de parler pour toutes les Espé de France mais les retours sont assez unanimes. De toute façon, la forme de la préparation au métier de professeur des écoles, avec une préparation au master 2 et le concours sur deux ans, rend l'entreprise périlleuse d'emblée. Il est donc très difficile d'assurer une formation complète. J'ajouterais aussi que l'on reste très souvent sur l'aspect technique de l'enseignement, on en écarte plus la vision philosophique. Pourquoi enseigner une langue vivante étrangère, ce que cela dit de la vision de l'Autre. Finalement, la baisse du volume horaire n'est pas la seule raison de la faiblesse de la formation.

## 2.

#### SELON LES ESPÉ, LA CARTE DE FORMATION EST DIFFÉRENTE. POURQUOI ?

À l'époque de l'IUFM, c'était déjà le cas. Disons qu'à la naissance des Espé, les habitudes ont perduré. L'organisation même de l'université, qui est autonome, explique cette différence. Les

maquettes de master sont validées à un niveau local, toutes les facultés construisent les leurs. Mais il est vrai qu'il y a une volonté d'harmonisation, au moins au sein d'une même académie, de l'offre de formation. Il y a un autre paramètre qui me semble très important à prendre en considération. Les moyens humains. Les formateurs qui préparent les PE viennent d'horizons variés, du secondaire, du primaire ou encore de la recherche. Chacun a des compétences assez différentes et chacun fait avec ce qu'il est, avec ses manques.

## 3.

#### LA FORMATION EST-ELLE SUFFISANTE SELON VOUS ?

Non, elle est tout à fait insuffisante. On manque de temps. D'ailleurs, les étudiants sont régulièrement insatisfaits, ils éprouvent de réelles difficultés à cumuler master 1, master 2, concours et terrain à mi-temps. Ils subissent une forte pression avec la titularisation en bout de parcours. Au niveau de l'enseignement des langues, ils arrivent avec un niveau très disparate, certains avec un niveau inférieur à B1 alors que le niveau B2 est attendu. Par manque de temps, nous sommes obligés de faire comme s'ils avaient tous le niveau nécessaire et on se consacre à la partie didactique et pédagogique. C'est très frustrant, on fait au mieux mais avec énormément d'insatisfaction et la sensation de toujours tout faire dans l'urgence. Nous avons donc besoin de plus de temps et de formateurs qui aient des compétences croisées terrain-recherche. Contrairement aux annonces ministérielles, les compétences de terrain ne suffisent pas, tout comme d'ailleurs la recherche seule ne suffit pas. Et surtout, il faut plus de stabilités dans les formations des futurs PE alors que les maquettes doivent s'adapter aux fantaisies des ministres successifs.



# Des petites langues bien vivantes

Dans une maternelle du Mans, l'éveil aux langues construit des passerelles avec le quotidien des familles.

« *Hola!* », « *Salam aleykoum!* », « *Guten tag!* », c'est par ces joyeux saluts échangés entre les marionnettes et les petites sections de l'école maternelle Léonard de Vinci du Mans (72), qu'on est accueilli le matin. Dans cette école de Rep+ du réseau Vauguyon, l'éveil aux langues est bien vivant. Dans la classe de grande section d'Agnès Delon cependant, tout est bien calme pour ce moment de langue car les élèves agitent leurs petites mains pour signer *Une souris verte*. « *J'ai eu une élève en intégration il y a quelques années qui était sourde et dont l'AVS signait. J'ai pris des cours pour pouvoir communiquer avec elle. C'est souvent en LSF (langue des signes française) que je donne les consignes aux élèves. Cette langue fait partie, au même titre que les langues étrangères ou régionales, de l'éveil à la diversité linguistique qu'évoquent les programmes* », explique l'enseignante, formatrice en langues vivantes. Ce matin, c'est Rachida d'AfaLaC (Association famille langues et cultures) qui intervient dans la classe d'Agnès. Après avoir appris *Frère Jacques*, puis *Fra Martino*, la version italienne, c'est maintenant *Brother John* qu'écourent les enfants très attentivement. « *Qu'avez-vous entendu?* » demande Rachida. « *Are you spleeping?* » lancent quelques élèves. « *Mais est-ce que vous reconnaissez un prénom?* » poursuit l'animatrice. En repérant les similitudes et les différences entre les trois versions s'ensuivent des déductions des élèves quant à l'identité du dormeur puis à celle des

cloches. Une seconde activité vient très vite accrocher l'attention des enfants : les ours. Les petits les connaissent bien car ils viennent dire bonjour et au revoir dans leur langue dans toutes les classes de moyenne et de grande section. Et pas seulement en anglais, en chinois ou en turc... ils parlent aussi le kabyle, le shimaore et le lingala.

## COMME À LA MAISON

Aujourd'hui, Rachida raconte à l'aide de planches dessinées *La petite boîte en arabe*. « *Qu'est-ce que vous avez compris? Entendu?* » demande-t-elle au milieu de l'histoire. Les yeux de certains brillent d'avoir tout compris. Recherche active, discrimination visuelle et auditive... les mots arabes boîte, petite, grande ou roi qui reviennent fréquemment dans l'histoire sont identifiés puis utilisés dans un petit memory. En attendant de découvrir la semaine prochaine ce qui se cache dans cette petite boîte, les enfants entonnent avec Rachida un chant en kabyle. « *L'éveil aux langues que nous pratiquons depuis bien longtemps à l'école, reconnu en 2015 par les programmes, s'appuie et légitime les langues des familles. Nous organisons aussi des cafés des parents* » explique Isabelle Courtois la directrice. Et Agnès renchérit : « *Avant, beaucoup de parents n'osaient pas venir à l'école. En reconnaissant et en valorisant leur culture, les mamans viennent plus facilement nous accompagner en sortie ou tout simplement entendre parler de leur enfant* ».

## CNESCO

Sous le mot-dièse #CC\_Langues, la conférence de consensus « *De la découverte à l'appropriation des langues vivantes étrangères, comment l'école peut-elle mieux accompagner les élèves* » est accessible en ligne. Pour l'instant cela permet de retrouver le livret du participant, le programme et les dix recommandations du jury mais par la suite, comme pour les conférences précédentes, il sera possible de retrouver vidéos et diaporamas des différentes interventions. **CNESCO.FR**

## ENSEIGNER À L'ÉTRANGER

Bénéficier d'une année ou plus pour enseigner dans une école d'un autre pays, c'est possible et méconnu de la profession. En effet, plusieurs programmes le permettent. L'OFAJ, Office franco-allemand pour la jeunesse, organise chaque année des échanges de part et d'autre du Rhin. Pour candidater, les renseignements sont dans l'onglet « Partir ». De même le « programme de mobilité internationale Jules Verne » permet de partir un an, reconductible une fois. **OFAJ.ORG ET EDUCATION.GOV**

## RESSOURCES MULTILINGUES

L'éveil aux langues ou approche multilingue peut désarçonner mais les ressources existent. Ainsi l'association AfaLaC propose sur son site les références d'albums traduits et enregistrés dans différentes langues, des malles plurilingues à emprunter. Des vidéos de séances en classe autour de l'album *Machin* donnent une idée des exploitations pédagogiques. À noter aussi le livre-CD *Les langues du monde au quotidien* de Martine Kervran pour une progression clé en main.

**FAMILLELANGUESCULTURES.ORG**

# “Sortir du discours pessimiste”

Dans leur rapport, Chantal Manes-Bonnisseau et Alex Taylor préconisent un enseignement précoce des langues vivantes étrangères avec plus d'oral et plus d'activités quotidiennes.

## QUEL EST VOTRE CONSTAT SUR LES PRATIQUES DES LANGUES VIVANTES ?

**CHANTAL MANES-BONNISSEAU :** Il est positif. Depuis les programmes de 2002 qui ont mis en place un enseignement des langues vivantes dans le premier degré et un plan de rénovation des langues vivantes datant de 2006, les élèves français se sentent plus à l'aise à l'oral, sont plus motivés, perçoivent mieux le sens de l'apprentissage d'une langue vivante et comprennent plus aisément la langue enseignée. Il nous faut donc valoriser ces progrès pour sortir du discours pessimiste tenu en France sur nos capacités en langues. Les élèves ont fait des progrès surtout en compréhension. Et c'est très bien; il faut renforcer ces compétences, tant en compréhension qu'en expression; l'écrit servant de support à la consolidation des acquis oraux. Alors le niveau pourrait être meilleur si la formation initiale des futurs professeurs des écoles était renforcée en langues étrangères. C'est ce qui fait défaut. Les enseignants sont démunis et ne se sentent pas légitimes car pas assez formés. Les professeurs, les élèves et leurs parents ont un vrai besoin et une réelle envie de développer l'apprentissage des langues vivantes. Il faut s'en saisir.

## QU'EST-CE QUI FAIT QUE CELA FONCTIONNE ?

**C.M-B :** Aussi bien en France qu'à l'étranger, lorsque l'apprentissage des langues est un projet partagé par tous les acteurs, les élèves atteignent un meilleur niveau de maîtrise. Comme dans ces écoles qui sont allées plus loin que l'horaire obligatoire, avec des activités menées en langue vivante ou encore la mise en place d'un enseignement à parité horaire (l'enseignement

d'autres disciplines dans la langue vivante). Ces projets fonctionnent bien quand toute l'équipe est convaincue et investie. Il faut, aussi, de la part de l'institution, du suivi, du soutien et de la valorisation de ce qui est fait dans ces établissements afin que d'autres s'en inspirent. Et puis, apprendre une langue, c'est aussi s'ouvrir à l'autre. Plus

## Il faut aussi que les jeunes Français soient moins inhibés, qu'ils arrivent à se convaincre qu'ils ne sont pas plus mauvais que les autres

sieurs expérimentations de partenariats internationaux existent en France, comme dans une école d'Albertville. Cela donne du sens aux apprentissages, les élèves prennent conscience qu'il ne s'agit pas seulement d'une discipline scolaire et cela les motive beaucoup.

## AU CONTRAIRE, QUE S'AGIT-IL D'ÉVITER À TOUT PRIX ?

**C.M-B :** Tout d'abord, il s'agit d'éviter le monolinguisme et donc de se focaliser exclusivement et uniquement sur l'anglais. C'est important que tous les enfants apprennent l'anglais durant leur scolarité, mais ils peuvent aussi apprendre une autre langue. Le pluri-

linguisme fait partie de l'identité française, il serait utile de développer dès le primaire les quatre langues de spécialité du futur baccalauréat. Il faut aussi que les jeunes Français soient moins inhibés, qu'ils arrivent à se convaincre qu'ils ne sont pas plus mauvais que les autres. Pour cela, il faut développer les activités dans la classe, mais aussi hors de l'école.

Du côté de l'enseignant, il est important qu'il s'appuie sur des supports authentiques tels que des enregistrements audio et vidéos. L'oreille des apprenants doit très tôt être entraînée à la sonorité de la langue afin d'éviter d'avoir une mauvaise phonologie dès le départ.

## QUELLES SONT VOS PRÉCONISATIONS ?

**C.M-B :** Les recommandations que nous avons formulées dans le rapport remis au ministre, sont de trois ordres. D'une part, il s'agira de renforcer la place de l'anglais comme langue vivante obligatoire en augmentant le niveau attendu des élèves à l'oral, mais tout en restant dans un contexte plurilingue. Dans un second temps, c'est la formation initiale et continue des enseignants qui doit être repensée. Il faut valoriser les compétences en langues des enseignants en donnant une part plus importante à cet enseignement lors du concours des professeurs des écoles. Pour les enseignants déjà en poste, il faut une formation au plus proche de leurs besoins, avec par exemple des possibilités de formations à l'étranger. Souvent les enseignants ne connaissent pas toutes les ressources qu'elles soient numériques ou même humaines, et les possibilités de travailler dans le cadre d'échanges européens ou internationaux. Pour finir, il faut que les élèves soient plus régulièrement exposés à la langue vivante. Les programmes consacrent 54 heures annuelles à cet enseignement et nous recommandons que ces heures soient réparties quotidiennement, à hauteur de 15 à 20 minutes.



### BIO

**Chantal Manes-Bonnisseau,** IGEN, remettait en septembre 2018, avec le journaliste Alex Taylor, un rapport au ministre sur l'enseignement des langues vivantes étrangères. *Pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères : Oser dire le nouveau monde.*



# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE  
**22**

Éducation  
prioritaire

PAGE  
**26**

Sur les  
animaux, ils  
en connaissent  
un rayon !

PAGE  
**28**

Parcours avec  
handicap





**DÉCRYPTAGE**

# L'ÉDUCATION PRIORITAIRE, VRAIMENT ?

Aujourd'hui, plus d'un élève sur cinq est scolarisé en éducation prioritaire. Une politique souvent chahutée par les alternances rue de Grenelle.

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire attendue pour 2018-2019 a été repoussée d'un an par le ministère. Mais à ce jour, toujours aucune information. Pour autant, plusieurs rapports sont sur le bureau du ministre, tels que celui de la Cour des comptes ou encore celui de *France stratégie*\* qui pointe du doigt un certain décalage : « 700 000 élèves sont scolarisés dans une école dont le label ne semble pas correspondre aux caractéristiques sociales de son quartier ». Signes qu'au

ministère un projet est dans les tuyaux. Rien de rassurant lorsque l'on connaît la méthode Blanquer : des annonces sans aucune consultation. Et puis, on se souvient de la dernière carte de l'éducation prioritaire qui a laissé de côté de nombreuses écoles, dites « orphelines ». Des écoles qui accueillent des élèves vivant dans des quartiers en difficultés socioéconomiques, sans pour autant que leur collège de rattachement ne soit classé en éducation prioritaire. Il faut donc un meilleur ciblage, au plus près de la réalité des écoles, c'est l'un des enjeux de la future carte. Ce qui serait largement possible si l'éducation prioritaire prenait en compte la cartographie précise des îlots de pauvreté sur le territoire établie par trente ans de politique de la ville. La politique d'éducation prioritaire est un véritable enjeu de société qui ne date pas d'hier. Alain Savary, alors ministre de l'Éducation nationale, en présentait les objectifs en 1981 : donner plus à

ceux qui en ont le plus besoin. Belle promesse. L'EP a connu plusieurs réformes se fondant sur deux visions opposées plus politiques que pédagogiques, l'une prônant la réussite de tous les élèves, l'autre privilégiant le mérite et la sélection. Mais avec toujours une même constante : un manque cruel de moyens. Sans création de postes à la hauteur, toujours en dessous des besoins, en récupérant des emplois dans le rural ou encore les « Plus de maîtres ».

Après plus de trente ans d'éducation prioritaire, le constat est fait de la persistance d'un noyau dur d'élèves en difficulté à l'entrée au collège. Malgré une politique spécifique, les élèves scolarisés dans un établissement relevant de l'EP sont plus en échec que les autres. Cela signe-t-il l'échec de l'éducation prioritaire ? Dans un contexte d'accroissement des inégalités, de nombreuses études montrent que les écarts entre élèves scolarisés en EP et

ceux hors du dispositif ne se creusent pas. Comme le note la DEPP dans son étude Éducation prioritaire – Scolarité des élèves au collège de 2007 à 2012 publiée en décembre 2017, « *Les dispositifs d'éducation prioritaire semblent parvenir à contenir l'effet de la très forte concentration de difficultés sociales qui (...) devrait provoquer une forte dégradation des performances dans ces établissements* ». Cette politique de discrimination positive a donc des effets non négligeables, encore faut-il lui en donner les réels moyens. Ainsi, si réforme il doit y avoir, il faut qu'elle permette de prévenir l'échec

dès la maternelle, de scolariser les élèves de moins de trois ans, de diminuer les effectifs, de mieux former les enseignants, de maintenir l'allègement de service et les plus de maîtres pour une construction collective de réponses à la difficulté scolaire... C'est de cela dont a besoin l'EP pour mener à bien sa mission : faire progresser les élèves dans les établissements les plus défavorisés dans un objectif de réduction des inégalités. LILIA BEN HAMOUDA

\* La note d'analyse n° 76 de *France Stratégie*, « Écoles primaires : mieux adapter les moyens aux territoires », avril 2019.



**JEAN-YVES ROCHEX,** professeur à l'université Paris 8 (équipe Escol)

### EXISTE-T-IL UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'EP ?

« Cette question est tout sauf simple. Les données et travaux dont on dispose sont divers, d'ordre statistique ou plus qualitatif. Les données statistiques montrent que, contrairement aux espoirs, la politique d'EP n'a pas permis de faire reculer les inégalités scolaires. Les enquêtes internationales et nationales permettent même de constater que les inégalités d'acquisitions se sont accrues depuis les années 2000. Mais il est bien difficile d'attribuer la responsabilité de ce constat décevant à la politique d'EP.

### COMMENT EXPLIQUER CES RÉSULTATS ?

D'une part la situation socio-économique des

familles concernées n'a cessé de se dégrader et l'école ne saurait compenser toutes les fractures d'une société de plus en plus inégalitaire. D'autre part la ségrégation sociale et scolaire de nombre de quartiers et établissements de l'EP s'est fortement accrue. Enfin, la politique d'EP a souffert d'une insuffisance et d'une dilution des moyens dont elle a bénéficié, et d'une insuffisance de continuité, de cohérence et de soutien institutionnel, d'où les refondations successives. Pour autant, la situation est diverse selon les REP et différents travaux et rapports montrent que ceux où peuvent être observés les meilleurs résultats sont ceux qui privilégient et savent mettre en œuvre la continuité des apprentissages, une forte structuration de l'enseignement préservant le temps d'apprentissage, un niveau d'exigence élevé, un travail collectif et un mode de relation avec

l'environnement attentif à ce que l'ouverture ne soit pas préjudiciable aux apprentissages.

### SUR QUOI SE BASENT LES RÉFORMES DE L'EP ?

Pour une large part sur des bases politiques ou revendicatives visant à élargir la carte de l'EP sans que la nécessaire réflexion socio-pédagogique soit toujours menée, et sur des conceptions de cette politique substituant à l'objectif de réduction des inégalités un objectif de lutte contre l'exclusion, puis de promotion des élèves dits « méritants ». Seule la refondation de 2014, visant à renouer avec l'objectif premier de démocratisation, s'est fondée sur les travaux existants pour proposer des outils visant, par l'élaboration d'un référentiel, à outiller la réflexion des collectifs professionnels en EP, et mettre en œuvre un dispositif de formation pluriannuel. PROPOS RECUEILLIS PAR L.B.H.

**ENTRE 60 ET 80** cités éducatives, sorte de super REP+, devraient voir le jour en septembre 2019.



**1 ÉLÈVE SUR 5** Soit 20% des élèves français est aujourd'hui scolarisé dans un établissement ou une école labellisée éducation prioritaire.

**60%** des élèves de Seine-Saint-Denis sont scolarisés dans un établissement ou une école labellisée REP ou REP+.

« Faut-il crier haro sur l'éducation prioritaire ? Analyses et controverses sur une politique incertaine », J.-Y. Rochex. Revue française de pédagogie.



**en bref**

### LE SITE

L'éducation prioritaire a son site depuis sa refondation en 2014. Régulièrement mis à jour, il reprend les six priorités du référentiel et permet une recherche rapide en fonction du type de ressources : pour la pratique, pour se former ou pour faire un point sur les derniers apports de la recherche.

**SUR RESEAU-CANOPE.FR RUBRIQUE EDUCATION-PRIORITAIRE**

### L'OZP ÉVALUE

Promise par le précédent gouvernement, l'évaluation de la refonte de l'éducation prioritaire tarde à venir. Rue de Grenelle, toujours pas d'information. Alors, l'Observatoire des zones prioritaires (OZP) a lancé sa propre évaluation indépendante. Des questionnaires ont été envoyés aux différents acteurs. Les résultats seront présentés lors de la journée de restitution du 18 mai.

### FRANCE STRATÉGIE DONNE LE TON

Alors que les incertitudes perdurent quant au devenir de l'EP dont l'évaluation n'a pas encore été décidée, le ministre continue à laisser planer le doute. Dans une nouvelle note, publiée le 11 avril dernier, *France Stratégie* plaide pour une « *juste labellisation des écoles* » avec « *une meilleure affectation des moyens dans le premier degré* ». Une note, dans la continuité du rapport de la Cour des comptes d'octobre 2018, qui ne rassure pas.

# COURTS

# e 4 5

**ÉDITION DU CONGRÈS FREINET 2019** du 20 au 23 août près d'Angers avec comme fil rouge : «*Pour une méthode naturelle à l'école publique*». Que ce soit en lecture, en mathématiques ou encore en expression artistique, le thème se déclinera en conférences, ateliers et expositions. Inscriptions sur [icem-congres.org](http://icem-congres.org)

**À LIRE AUSSI «LES PÉDAGOGIES FREINET», ÉDITIONS EYROLLES, MARS 2019**

## {PLOUF} DÈS LA MATER- NELLE

«*Initier les enfants à la natation dès la maternelle avec notamment la création de classes piscine sur le modèle des classes de neige*», c'est l'ambition du plan *Aisance aquatique* annoncé le 15 avril dernier par la ministre des Sports. Un plan qui serait doté de 15 millions d'euros, une goutte d'eau, si l'on veut vraiment, comme cela est annoncé, «*développer les piscines, dans les lieux où il en manque*». Enfin il faudra étendre les créneaux piscine aux enfants d'âge maternel qui en sont souvent exclus et il y a de forts risques que même dans les villes bien dotées en milieux aquatiques profonds standardisés, ça bouchonne.

## → UNE AUTRE AMBITION POUR LA MATER- NELLE

Les organisations du «Forum Maternelle», dont le SNUipp-FSU, se mobilisent pour défendre «une grande écoles des petits». Une délégation au ministère, en avril, a rappelé les revendications du collectif : pas de primarisation du cycle 1 mais des objectifs adaptés aux jeunes enfants, maintien d'écoles maternelles avec une direction propre et meilleures conditions de scolarisation (effectifs, locaux, ATSEM...) Communiqué commun sur [snuipp.fr](http://snuipp.fr)

## PLONGEONS ENSEMBLE DANS LE SPORT!

Olympiades, *p'tit tour* à vélo, *class'tennis*, *handballons-nous*... Chaque année l'USEP, dont le congrès s'est déroulé du 16 au 21 avril, organise des rencontres sportives à destination des élèves pour promouvoir la pratique d'activités physiques dans le cadre du vivre ensemble. Ici un triathlon à Rochefort (17). Des ressources sur leur site viennent appuyer les propositions.



© Molly EYES/USEP

## {PETITS} CAHIERS

Un seul sujet éducatif traité en quelques pages, mêlant théorie et pratique, voici ce que proposent *Les petits cahiers*, nouvelle série des *Cahiers pédagogiques* à destination des enseignantes et enseignants des écoles et téléchargeable en ligne. Le premier numéro se consacre à l'apprentissage de la lecture en primaire, avec l'intervention des universitaires Édouard Gentaz ou Roland Goigoux notamment. Cinq ou six sont prévus par an. Les prochains traiteront de la coopération entre élèves, de l'évaluation ou encore du développement durable.



## ± EN BASKETS OU À VÉLO

Du 13 au 17 mai, la semaine nationale de la marche et du vélo, co-organisée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Transition écologique, vise à promouvoir des modes actifs et doux de déplacement auprès des élèves de la maternelle au collège. Des actions, telles que des activités pratiques de maîtrise du vélo, des sensibilisations à la sécurité routière ou des découvertes de l'environnement proche en randonnée, peuvent être mises en œuvre dans les écoles, sans obligation pour les équipes.

## /// LES « PLUS DE MAÎTRES » EFFICACES

« L'utilisation d'un maître + semble être au moins aussi efficace que la réduction de la taille des classes. » Une équipe de recherche danoise s'est penchée sur les effets de leur présence dans les résultats des élèves. Des effets décrits comme positifs, notamment en lecture avec des résultats supérieurs de 8,6 à 13,1% qu'ailleurs. Le recours à ces « Plus de maîtres que de classes » favoriserait selon les chercheurs des situations pédagogiques plus variées, moins rigides que le dédoublement, tout en étant moins coûteux en postes.

## ++ GROS PLAN SUR LES ++ TOUT-PETITS

La scolarisation des moins de trois ans sera le sujet d'une journée d'étude organisée par le GFEN et l'ANDEV, le 15 juin à Ivry-sur-Seine. Les échanges porteront sur les conditions nécessaires pour une scolarisation adaptée à la fois aux besoins du jeune enfant et au développement d'apprentissages. Modalités d'inscription sur le site du GFEN.

**SERGE BOIMARE,**  
psycho-  
pédagogue,  
auteur de  
*Retrouver l'envie  
d'apprendre*  
(Dunot, 2019)

## 1. RETROUVER L'ENVIE D'APPRENDRE CAR ON PEUT LA PERDRE ?

Bien sûr. La conquête des savoirs, comme apprendre à lire et à écrire, impose une confrontation à des contraintes incontournables, reconnaître ses limites, supporter d'attendre, accepter des règles, affronter l'incertitude... Cela peut poser de sérieux problèmes à certains enfants. Celles et ceux qui n'ont pas été préparés au cours de leurs premières expériences éducatives à rencontrer ces exigences. Ces élèves voient ressurgir des émotions excessives, des idées d'auto-dévalorisation ou de persécution qui bloquent leur capacité à penser.

## 2. POURQUOI S'APPUYER SUR LES TEXTES FONDATEURS ?

Les contes, la mythologie abordent les grandes préoccupations humaines et s'adressent directement au désir de savoir souvent très vif chez les élèves qui ne supportent pas les contraintes de l'apprentissage. C'est donc une excellente façon de mobiliser leur intérêt et leur participation active dans la classe avant de les ramener à l'envie

d'apprendre. Ces textes les aident à organiser et à sécuriser leur monde intérieur et deviennent un point d'appui pour relancer leur capacité à penser, indispensable aux apprentissages. Enfin, ces textes ont contribué à organiser notre mode de vie, notre façon de penser, nos croyances...

## 3. QUELLE UTILISATION EN CLASSE ?

Le travail avec des équipes enseignantes a permis de préciser le protocole. L'idéal est de commencer chaque journée de classe par une séance d'une heure, d'abord une lecture orale du texte par l'adulte, suivie d'un débat puis d'une expression écrite. Nous conseillons, jusqu'à la Toussaint, des récits courts d'un épisode comme les contes de Grimm pour franchir cette étape de l'écoute car certains élèves peinent à se fabriquer des images à partir des mots. Puis cela peut être des récits par épisodes\*. Ce protocole se destinait au départ aux élèves en difficulté mais il permet de gérer l'hétérogénéité d'une classe. En créant au fil des séances un patrimoine culturel commun et en fournissant des supports qui permettent à l'ensemble de s'entraîner à penser, à s'exprimer et à écrire. Les équipes enseignantes témoignent du plaisir à retrouver l'intérêt des élèves, leur participation active et la relance de leur « machine à penser ».

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE.

\* « Le feuilletton d'Hermès », de Thésée et d'Ulysse de Murielle Szac, Bayard jeunesse et à venir : celui d'Artemis.



**C'EST LE NOMBRE D'ATELIERS MÉTIER** présentés lors du congrès pédagogique de l'OCCE organisé avec l'Ifé les 20,21 et 22 mai à l'Espé de Villeneuve d'Ascq dans le Nord. Ces trois jours se consacrent aux « Apprentissages en coopération » dans tous les moments de classe : maternelle, résolution de problèmes, expression artistique...  
**SUR OCCE.COOP**



**LES LAURÉATS PARTIRONT UNE SEMAINE** en classe de découverte au bord de la Méditerranée, dans l'Aude.

# SUR LES ANIMAUX, ILS EN CONNAISSENT UN RAYON

C'est la classe de CM1 de l'école de Cépet (31) qui a remporté le premier prix du concours « L'animal dans tous ses états ». Ils ont imaginé, conçu et réalisé quinze ouvrages constituant une bibliothèque remarquable.

« Un tel projet, c'est enrichissant et motivant pour les élèves comme pour moi », témoigne Thierry Schiavi dont la classe a remporté cette année le concours organisé par le SNUipp-FSU, en partenariat avec la BnF, la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique et des maisons d'édition. Le thème, « L'animal dans tous ses états », pourrait être surnommé *Les écrits dans tous leurs états* tellement, la petite bibliothèque des 22 CM1 de l'école de Cépet (31) propose une diversité d'écrits. Haïkus,

fables, poésies, calligrammes, tautogrammes, mots valises, charades, histoires courtes à contraintes, abécédaire, bestiaire fantastique, dictionnaire bilingue, documentaires, cartels d'exposition imaginaire... Quinze ouvrages au total, regroupés dans un petit meuble étagère fait maison, agrémenté de sculptures, s'appuient sur des types d'écrit variés. Une occasion rare et motivante de travailler la production d'écrit régulièrement, avec exigence et fantaisie. Dorian, un des élèves, le dit lui-même : « Produire tous ces écrits, souvent ça aide à mieux écrire, et faire des livres ce n'est pas juste comme si on écrivait sur des feuilles. » D'autant que tous les élèves ont participé à l'écriture de chaque ouvrage. Les choix graphiques des œuvres sont tout autant variés. Pour Thierry, le maître de la classe, cela a permis aux enfants de s'ouvrir à différentes formes artistiques et de tester diverses techniques. Cela a constitué une véritable progression pour expérimenter et créer, y compris en intégrant l'usage des outils informatiques grâce à des photomontages. « J'ai beaucoup aimé la peinture d'après Picasso et l'encre avec les calames », explique Louane, le pop up pour Edgar et Sara, la poterie pour Matheo...

## UNE ŒUVRE COLLECTIVE SOUTENUE

Au final, loin d'une simple accumulation de textes, c'est un véritable objet d'art qui est proposé. Une bibliothèque riche d'ouvrages où se mêlent imagination, recherches, humour et esthétisme. Anaëlle précise que c'est « tous ensemble que l'on s'est donné des idées », même si parfois « c'était compliqué de reprendre encore et encore son texte », indique Tyffen. L'enseignant a en effet souhaité s'emparer du concours pour créer une dynamique de coopération au sein de la classe. Et si les enfants sont « fiers et heureux » d'avoir gagné, ils sont tout autant enthousiastes à expliquer leurs créations et le travail institué par leur maître en amont. La recherche d'informations sur Internet et dans des encyclopédies, l'identification des catégories, dans une approche scientifique, pour faire les fiches d'animaux qu'ils ont choisis originaux (kakapo, monstre de Gila, ornithorynques...) pour leur « petite encyclopédie animale » ou pour leur livre documentaire *J'ai rencontré* sur des animaux imaginaires tels que l'hippogriffe, le minotaure ou le monstre du Loch Ness. Le repérage des caractéristiques d'un animal pour en inspirer un autre pour l'ouvrage « animaux, d'un petit à un grand, ou inversement », telle « une souris qui prend son courage à deux pattes et court aussi vite que le guépard. » Ou encore

comment ils se sont inspirés des *Fables* de La Fontaine pour écrire les leurs. « *L'animal dans tous ses états renvoyait évidemment aux états de l'animal mais aussi à tous les états de l'écrit, aux divers genres* » explique Thierry. Ce projet, mené avec de multiples partenariats, a ainsi été l'occasion de développer la création tout en travaillant les normes narratives, poétiques ou documentaires. Un véritable chantier collaboratif au long cours où le tissage entre lire et écrire est tenu, où les élèves étaient acteurs, avec un destinataire prestigieux : le jury de la capitale. Même si les parents d'élèves en avaient eu la primeur lors d'une soirée de présentation et que cette bibliothèque « *Animaux et découverte* » sera exposée lors du salon du livre de la petite commune à l'automne prochain, il existait une vraie stimulation à envoyer l'œuvre à Paris.

## REBONDISSEMENTS

Mais l'oral n'était pas en reste puisque la bibliothèque comportait aussi un DVD *Et si les animaux pouvaient nous parler ?*, commentaires décalés d'animaux filmés dans le bois voisin, qui nécessitaient une oration audible et avec intonation. Une exigence que l'enseignant a étayée par un travail d'écriture de storyboard et une théâtralisation des fables. On pourrait croire au vu de la richesse de l'œuvre collective que le travail est achevé, mais le premier prix gagné, une classe découverte à Port Leucate, relance les productions. La création de carnets de voyage et d'herbiers est ainsi prévue, permettant de réinvestir le travail technique sur les reliures et d'enrichir encore cette remarquable bibliothèque.

MATHILDE BLANCHARD.

# LE PALMARÈS

188 classes ont participé au concours, co-organisé par le SNUipp-FSU. Des classes qui ont, cette année encore, fait preuve d'une belle inventivité et réflexion, au plus grand plaisir du jury.



## École maternelle

Merten (57), GS

## École J. Mermoz

Lyon (69), TPS, PS, MS, GS

## École maternelle

Lans-en-Vercors (38), MS, GS

## École élémentaire Potier Sibelus

Montpellier (34), CE1

## École élémentaire du Paradis

Saint-Douchard (18), CE1, CE2

## École élémentaire d'application des Pijolins

Bourges (18), ULIS

## École élémentaire Pépinière Saint-Julien

Rouen (76), CM1, CM2

## École élémentaire J. Macé

Villiers-le-Bel (95), CM1, CM2

## Groupe scolaire Val d'Orain

Colonne (38), CM1, CM2



## École maternelle

Coutençon (77), PS, MS, GS

## École J. Mermoz

Lyon (69), TPS, PS, MS, GS

## École du centre

Parmain (95), GS, CP

## École élémentaire H. Wallon

Vitry-sur-Seine (94), CP

## École élémentaire Saint-Philippe

Nice (06), CP, CE1

## École élémentaire M. Courier

Saint-Pierre-des-Corps (37), ULIS

## École A. Vallaëys

Blaye (33), CE1, CM1

## École primaire Daendorffer

Teterchen (57), CE2, CM1

## École élémentaire de Combourg

Combourg (35), CM1

## IME les deux rives

Antzin (59), IME

## Centre scolaire hôpital Necker

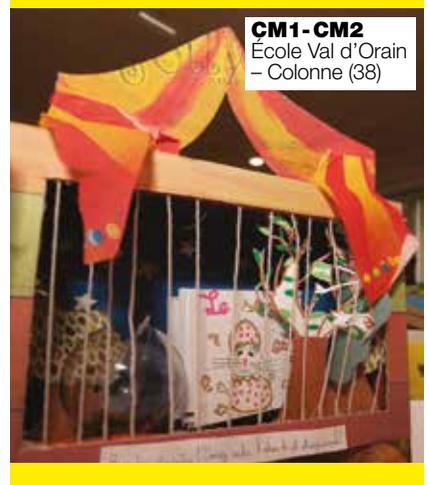
Paris (75), classe hôpital



CM1 École de Cépet (31)



CE1 École Potier Sibelus - Montpellier (34)



CM1 - CM2 École Val d'Orain - Colonne (38)



CP École H. Wallon - Vitry-sur-Seine (94)



ULIS École M. Courier - Saint-Pierre-des-corps (37)



**VIRGINIE** apprécie la maternelle pour le travail avec l'Atsem.

changement de regard de ses collègues, des familles, de la hiérarchie. « Aussi parce que j'ai construit ma personnalité en intégrant cette particularité sans plus y penser que cela » et sans appareils. Dans sa classe, l'enseignante opte dès ses débuts pour des pédagogies actives, développant l'autonomie des élèves, des configurations par îlots qui lui permettent d'aller voir chaque groupe pour limiter l'enseignement en frontal. Elle a aussi une exigence « peut-être plus haute que d'autres à ce que les élèves prononcent bien, pour que tous les camarades entendent, même à l'autre bout de la classe. Et la maîtresse aussi au passage... » sourit-elle.

## COMING-OUT PROFESSIONNEL

C'est au moment d'un changement de département, dans la Nièvre, il y a cinq ans, que « j'ai fait mon coming-out professionnel ». Parce qu'elle vit alors un changement de vie et que le cap des 35 ans a marqué une étape dans son handicap. « Mes stratégies de compensation devenaient moins performantes ». Ce n'est pas avec les élèves mais avec les adultes qu'elle peine, lors des animations pédagogiques en grand groupe ou des réunions si plusieurs conversations se mêlent. « Je manquais des informations et j'étais de plus en plus fatiguée ». Dès sa première rentrée bourguignonne, comme ZIL, elle en parle avec ses collègues dont Jimmy Derouault, représentant du SNUipp-FSU au CHSCT<sup>1</sup> qui l'encourage à déposer un dossier à la MDPH<sup>2</sup> : « Elle avait peur que cela lui porte préjudice mais je lui ai dit que bien au contraire, elle avait des droits ». Notamment celui de bénéficier d'examens et d'un appareillage coûteux auxquels elle n'aurait pas eu accès sans cette reconnaissance de travailleuse handicapée<sup>3</sup>. Depuis, « j'entends les déplacements, les rires, les petites voix de maternelle lors des regroupements ». Elle informe les familles à chaque réunion de rentrée de sa situation et le sérieux de son travail fait le reste. « Certains parents, notamment d'élèves en situation de handicap, me font même une confiance accrue car ils savent lorsque je signale une difficulté de leur enfant, que je sais de quoi je parle ».

LAURENCE GAIFFE

1. Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail
2. Maison départementale des personnes handicapées
3. Le blog dans lequel elle raconte ses démarches : « Les échos d'Any ».

# PARCOURS AVEC HANDICAP

Virginie Bonté, reconnue dans son travail d'enseignante dans les écoles de Nevers, l'est aussi comme travailleuse handicapée depuis cinq ans pour une surdit .

Avant les cours d' cole, Virginie Bont  a d'abord connu celles de justice, comme avocate au barreau de Paris. Originaire de Poitiers, elle suit des  tudes de droit dans la capitale jusqu'au concours, qu'elle r ussit au retour de son cong  de maternit . « Devenir maman a compl tement chamboul  mon projet professionnel », commente-t-elle. Apr s une ann e et demie dans les pr toires, elle d cide de rejoindre ses parents et

sa s ur dans l'enseignement et c'est en candidate libre qu'elle passe un nouveau concours, celui du professorat des  coles en 2003. R ussi  galement, malgr  l' preuve de langue vivante  trang re qu'elle redoutait. Car Virginie a depuis son enfance une difficult  avec l'oral : elle n'entend qu'une partie des sons. Une particularit  que personne encore aujourd'hui ne remarque tant son « cerveau a d velopp  des strat gies de compensation », lecture sur les l vres, prise en compte du contexte et surtout « un regard tr s fort, direct », t moigne Pascale, directrice dans une  cole o  elle est intervenue. « Mais personne ne remarque son handicap avant qu'elle n'en parle », ajoute Nathalie, une des Atsem avec lesquelles elle a travaill . Et justement, Virginie n'en parlait pas. « Non par honte mais par peur » du

# QUESTIONS & RÉPONSES

## Q: PUIS-JE BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DES VACANCES?

**R:** Tout fonctionnaire ou agent de l'État actif ou retraité, y compris les AESH, peuvent bénéficier de prestations d'action sociale. Parmi celles-ci, certaines concernent les vacances. Il existe notamment une participation aux frais de séjours des enfants pour les centres de vacances ou séjours linguistiques calculée en fonction du quotient

familial. Un guide FSU des prestations interministérielles est disponible. Pour y accéder taper « FSU action sociale » dans votre moteur de recherche. Il est également possible de constituer une épargne par le biais du dispositif « chèques vacances » sous condition de ressources. Le principe est de constituer un plan d'épargne d'une durée de quatre à douze mois, sur la base d'un montant choisi. En fonction de son taux d'imposition, on bénéficie d'une bonification de l'État qui peut aller de 10 à 35%. Tous les renseignements sur [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)

## Q: COMMENT FONCTIONNENT LES OPÉRATIONS D'INEAT-EXEAT?

**R:** Elles font suite aux demandes non satisfaites de permutations informatisées mais sont néanmoins ouvertes à tous. Le dossier complet est à adresser au DSDEN du département d'exercice. Il comporte la demande d'exeat (autorisation de sortie) à l'IA-DASEN du département d'exercice et la demande d'ineat (autorisation d'entrée) à l'IA-DASEN du département sollicité. Toute demande doit être motivée (attestation de

l'employeur du conjoint, justificatif du mariage, du PACS ou de la vie maritale) et être obligatoirement transmise par la voie hiérarchique. Aucun ineat ne peut être prononcé sans la délivrance de l'exeat. Attention à la date limite de réception des demandes dans les DSDEN. Les ineat-exeat sont traités dans les CAPD courant juin. Pensez à adresser une copie du dossier à vos représentants du personnel du SNUipp-FSU des départements concernés.

**« LU DANS LE BO », À LIRE SUR SNUIPP.FR, RUBRIQUE RESSOURCES**

**KISA i TOU**  
Le mémento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle vous n'avez pas la réponse ? KISAiTOU vous oriente.

À retrouver sur [snuipp.fr](http://snuipp.fr)



## Décryptage

### ACCÈS À LA HORS CLASSE 2019

Toutes et tous les PE qui ont au moins deux ans révolus d'ancienneté au 9<sup>e</sup> échelon de la classe normale peuvent désormais accéder à la hors classe. Une note de service publiée au BO du 21 mars 2019 indique les modalités de ce changement de grade pour la campagne 2019. Le barème comprend deux éléments : des points en fonction de l'ancienneté dans la plage d'appel à partir de deux ans dans le 9<sup>e</sup> échelon, auxquels s'ajoutent des points correspondant à l'appréciation du

DASEN (excellent, très satisfaisant, satisfaisant ou à consolider). L'appréciation portée lors de la campagne 2018 demeure. Pour les PE nouvellement éligibles qui ont bénéficié d'un rendez-vous de carrière en 2017-2018, c'est l'appréciation à l'issue de ce troisième rendez-vous de carrière qui sera prise en compte. Enfin, pour celles et ceux qui n'auraient pas d'appréciation, le DASEN en portera une sur la base de la dernière note d'inspection, du CV sur I - PROF (qu'il est conseillé de compléter) et de l'avis de l'EN ou du supérieur hiérarchique pour les PE en détachement, mis à disposition, etc. Suite aux interventions

du SNUipp-FSU, des avancées sont à observer. Les critères de départage en cas d'égalité de barème ne sont plus imposés par le ministère mais seront examinés en CAPD. Ainsi, l'ancienneté générale des services (AGS) pourra être prise en compte à la place de l'ancienneté de grade, ce qui ne pénalisera plus les anciens instituteurs. Les DASEN sont par ailleurs invités à porter une attention particulière aux agents en fin de carrière et à tenir compte de l'équilibre hommes-femmes lors de l'établissement du tableau d'avancement. Cette année, le nombre d'avancements à la hors classe est fixé à 14999 contre 13054 en 2018.

### LE BARÈME

Les points pour ancienneté dans la plage d'appel au 31 août

ÉCHELON	9	9	10	10	10	10	11	11	11	11	11	11
ancienneté dans l'échelon au 31 août	2 ans	3 ans	0 an	1 an	2 ans	3 ans	0 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 an et +
<b>POINTS</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>70</b>	<b>80</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>110</b>	<b>120</b>

Les points en fonction de l'appréciation de l'IA-DASEN

APPRÉCIATION	POINTS
Excellent	120
Très satisfaisant	100
Satisfaisant	80
À consolider	60

par Marion Katak

## LIVRES

# Poètes du printemps et du reste du temps

J'ai vu le soleil consoler un coquelicot, et réciproquement. J'ai vu un arc-en-ciel en cavale sous l'orage. J'ai vu un ange noir chanter sous les étoiles. Et je n'ai trouvé qu'un mot pour dire cela qui transcende le chaos, l'éphémère et la joie mêlés de nos vies : LA BEAUTÉ.

Par ces mots s'ouvrait le vingtième printemps des poètes, célébrant la beauté. Parce que « *les poètes vous révèlent à vous-même, mais vous révèlent aussi le monde sous un jour nouveau* », et que pour nous la poésie dure toute l'année, regardons *Mon coffret à poèmes* : une quinzaine de poèmes-affiches à suspendre, exposer et partager pour faire danser dans nos écoles les mots d'Apollinaire, Desnos, Topor, et d'autres auteurs d'aujourd'hui, illustrés par autant de talentueux poètes des formes et des couleurs comme Laurent

Corvaisier, Aurélia Fronty ou Judith Gueyfier. *Le Livre des beautés minuscules*, 36 poèmes pour murmurer la beauté du monde, dont le titre est déjà un voyage, pose des images douces aux couleurs tendres pour accompagner des textes de Carl Norac : « *Toute la beauté du monde, je ne peux pas te la dire. Mais rien ne m'empêche d'un peu l'approcher avec toi.* ». Importante aujourd'hui, la réédition d'un livre emblématique qui a déjà nourri tant d'enfants de mots chargés d'humanité, *La cour couleur*, anthologie de poèmes contre

le racisme, sur laquelle Zaü déroule la palette de ses encres autour des vers de Max

Jacob, Aimé Césaire, Andrée Chérid et de tant d'autres. *Le Petit jardin de poésie* appartient à une jolie collection qui associe textes classiques et illustrateurs d'aujourd'hui dans un grand format au papier doux. Ici des extraits de R.L. Stevenson, l'écrivain voyageur, et les

crayonnés tendres et acidulés d'Ilya Green. La splendeur du monde se glisse aussi dans *Émerveillements* : dès la couverture le bleu tendre et le titre en relief, l'oiseau sur la branche de cerisier en fleurs devant le Fuji. Au fil des pages découpées comme une bande dessinée, on suit un petit personnage dans la douceur de ses aventures avec un texte ciselé tel des haïkus : « *Un jour incertain. On se réveille. Aujourd'hui semble pareil qu'hier. Pourtant quelque chose dans l'air nous dit le contraire.* » De même *La balade de Koïshi* promène sur un livre accordéon un petit être précieux qui trotte et dessine son chemin à travers une campagne aux couleurs douces et « *À force de pluie, les arbres vont rouiller* ». Autre merveille : *Le renard et l'étoile*, au graphisme exceptionnel. Ce voyage initiatique se double d'une fabuleuse histoire d'amitié, au travers d'une nature sublime où il faut parfois chercher le chemin que prend le texte, dans une subtile alchimie avec l'illustration.



- ▶ **MON COFFRET À POÈMES**, 15 affiches à suspendre, exposer et partager, Éd. Rue du Monde C1, C2, C3. (Lire interview ci-contre)
- ▶ **LIVRE DES BEAUTÉS MINUSCULES**, de Carl Norac, ill. Julie Bernard, Éd. Rue du Monde C1, C2, C3
- ▶ **LA COUR COULEUR**, anthologie de poèmes contre le racisme, de Jean-Marie Henry, ill. Zaü, Éd. Rue du Monde C2, C3
- ▶ **LE PETIT JARDIN DE POÉSIE**, de Robert-Louis Stevenson, ill. Ilya Green, Éd. Grasset C2, C3
- ▶ **ÉMERVEILLEMENTS**, de Sandrine Kao, Éd. Grasset C2, C3
- ▶ **LA BALADE DE KOÏSHI**, d'Agnès Domergue, ill. Cécile Hudrisier, Éd. Grasset C1
- ▶ **LE RENARD ET L'ÉTOILE**, de Coralie Bickford-Smith, Éd. Gallimard Jeunesse C2, C3

## EXPO

## Toutânkhamon

Près de cent ans après la découverte du tombeau du pharaon Toutânkhamon par les archéologues, la Villette à Paris célèbre cet anniversaire dans une grande exposition qui réunit 150 pièces, dont un tiers voyage pour la première fois hors d'Égypte. Sarcophages, statue du dieu Amon, bijoux, une expo particulièrement adaptée au public scolaire. Un livret jeune public et un dossier pédagogique sont téléchargeables gratuitement. ► [LAVILLETTE.COM](http://LAVILLETTE.COM)

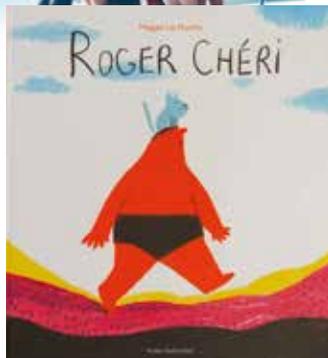


## FILM

## Le cercle des petits philosophes

Ils n'ont pas disparu comme les poètes et au contraire développent les moments de débat dans leur école primaire. Les petits philosophes sont les élèves de deux écoles de Paris et Pantin, suivis dans le documentaire de Cécile Denjean lors des ateliers philo animés par l'auteur Frédéric Lenoir. Pourquoi on vit ? Qu'est-ce que l'amour ? Le film confirme cette capacité des élèves à penser et à échanger dans leur classe et ailleurs.

► **EN SALLES ACTUELLEMENT**



## LIVRE

## Prince d'Égypte

Ce conte, dont le papyrus, très abîmé et incomplet est au British Museum, a été écrit il y a plus de 3 000 ans par un scribe anonyme. L'auteure d'aujourd'hui, historienne, a dû en inventer la fin ! C'est l'histoire d'un prince auquel un sort cruel est prédit, il doit mourir par le serpent, le crocodile ou le chien. La belle magicienne dont il s'éprend pourra-t-elle réussir à contrer le destin ? L'illustratrice installe l'histoire au cœur de scènes qui semblent aussi sortir des fresques antiques. ► **LE PRINCE D'ÉGYPTE**, de Viviane Koenig, ill. Sarah Loulendo, Éd. Belin C2, C3

## LIVRE

## Être heureux comme on est ?

Roger Chéri a beau se réveiller en pleine forme, ce jour-là, il aimerait bien... être rayonnant comme le soleil, imposant comme le lion, léger comme l'oiseau. Mais les choses ne sont jamais comme on croit qu'elles sont. Bref, finalement, le secret, c'est... chuut ! Le bonhomme en slip de la couverture, avec son chat sur la tête, tout désopilant qu'il soit, entraîne chacun sur le chemin de l'estime de soi, et de la réflexion sur ce qu'il est. ► **ROGER CHÉRI**, de Magali Le Huche, Éd. Actes sud junior C1, C2

## INTERVIEW

## Alain Serres

### UN COFFRET DE POÈMES À SUSPENDRE, C'EST SÉRIEUX ?

Charles Cros suspendait bien un *hareng saur – sec, sec, sec, au bout d'une ficelle – longue, longue, longue* pour en faire un poème que les enfants aiment toujours apprendre ! Accrocher de la poésie en classe, entre deux arbres ou à la cantine, ça aère notre décor. C'est de l'étonnement et du partage, deux visages clés de la poésie. On espère donc que ce coffret

donnera envie d'alimenter un tableau à poèmes qui change tous les lundis, de faire une expo express pour les autres classes ou bien d'inventer des textes au verso des images... Derrière un poème, il s'en cache beaucoup d'autres.

### COMMENT CHOISIT-ON DES POÈMES POUR LES ENFANTS ?

On plonge dans ce fabuleux trésor poétique que les humains ont produit partout et depuis toujours. Et là, on fuit tout ce qui singe



**BIO**  
Alain Serres  
éditions  
Rue du  
Monde

l'enfance, la limite à des sourires mièvres ou à quelques mots-nuggets que les enfants seraient censés aimer. On cherche plutôt cet esprit d'enfance qui ne nous quitte, en vérité, jamais. Alors on peut ramener des perles qui font briller,

au même instant, les yeux des nouveaux et des anciens enfants.

### POÉSIE ET ÉCOLE, C'EST COMPATIBLE ?

C'est une nécessité absolue si l'on aspire à une société attentive à la fragilité de chacun, à la richesse de tous, à la planète... Rêvons un peu : et si l'objet même de l'école était de faire en sorte que les enfants, devenus contrôleur des impôts, agricultrice ou ingénieur puissent, tous, à égalité, avoir envie de lire de la poésie ?!

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MARION KATAK



## IVG : un droit remis en question

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse, inscrit dans la loi de 1975 portée par Simone Veil, reste un acquis à défendre.

Le droit à l'IVG serait-il condamné à être sans cesse remis en cause ? Dernière sortie anti-avortement en date, celle du syndicat des gynécologues obstétriciens de France (Syngof). Le 12 mars, il appelait ses adhérents à se « tenir prêts à arrêter la pratique des IVG » pour obtenir un rendez-vous avec la ministre de la Santé sur des revendications catégorielles. Réactions outrées de la ministre, du Planning familial, d'associa-

tions féministes, du Conseil national de l'ordre des médecins, plainte de 90 associations, syndicats, partis politiques, les réactions ne se seront pas faites attendre. Le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) célébrera bientôt ses 45 ans. Pourtant, les femmes rencontrent encore beaucoup d'obstacles lorsqu'elles font ce choix. Entre les baisses drastiques de financement des plannings familiaux, les fermetures de maternités et d'hôpitaux, leur parcours est semé d'embûches. Et quand, enfin, elles ont une consultation avec un gynécologue, celui-ci peut recourir à une clause de conscience, clause dénoncée par différents élus de gauche dans des amendements au projet de loi Santé, tous rejetés. Ces médecins objecteurs de conscience sont soutenus par des mouvements tels que la *Manif pour tous* ou encore la *Marche pour la vie* qui demandent

l'abolition du droit à l'IVG en lui opposant un droit à la vie. Des mouvements nécessitant la mobilisation de militantes et militants comme celles et ceux qui ont manifesté, en mars dernier, devant le Conseil de l'ordre vêtues de blouses blanches tachées de sang et munies de pancartes où l'on pouvait lire notamment « *Simone n'est plus là mais nous, on veille* ». Une veille qui semble plus que nécessaire lorsqu'on jette un œil dans les pays voisins. En Europe, les tentatives de lois anti-avortement explosent, comme en Espagne ou encore en Pologne plus récemment, et signent un retour en arrière inquiétant. Simone de Beauvoir avait d'ailleurs averti : « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis* »...

LILIA BEN HAMOUDA

# Plan pauvreté : par le petit bout de la fourchette

Cantine à 1 euro, petits déjeuners à l'école font partie des premières mesures mises en place et découlant du plan *Pauvreté* présenté en septembre par le Président. Mais on est encore bien loin de la « *stratégie nationale de lutte contre la pauvreté* » annoncée à l'automne et dotée de 8,5 milliards d'euros dont 1,24 dès cette année. Quelle sera la portée par exemple de la « *cantine à 1 euro* » ? L'objectif est de permettre un « *accès universel* » à la restauration scolaire, actuellement fréquentée par un enfant sur sept. Dans les faits, de nombreuses communes proposent déjà des prix en fonction des revenus, en-dessous de 1€ pour les premières tranches comme à Lille ou Saint-Denis. L'aide de l'État de 2€ par repas ira donc surtout aux 10 000 « *mau-*

*vais élèves* », les cantines aux prix fixes, ce qui exclut les enfants issus des familles les plus démunies, ou sans restauration scolaire. Quant aux petits déjeuners à l'école, expérimentés dans huit académies avant

d'être généralisés en septembre, ils ont pour but d'éviter que les « *enfants arrivent à l'école le ventre vide* ». Bien sûr, la mesure va dans le bon sens mais de nombreuses questions restent en suspens sur les modalités : qui en bénéficie, qui les sert ? À quel moment ? Avec quels financements ? Surtout, dans un pays où 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté dont un tiers d'enfants, la précarité alimentaire n'est qu'une conséquence. C'est aux raisons de fond qu'une politique d'envergure doit s'attaquer, pour que plus personne ne vive avec moins de 1 000 € par mois, cela passe par un revenu universel, une meilleure redistribution des richesses, un accès à l'emploi pour tous et toutes...

LAURENCE GAIFFE

# Tout n'est plus dans la nature

Du jamais vu depuis la disparition des dinosaures : plus de 26 000 espèces animales ou végétales disparaissent chaque année. Entre 500 000 et un million d'espèces sont menacées dans les prochaines décennies. En cause, les destructions d'écosystèmes (forêts, récifs coralliens, mangroves...), les pollutions, la surpêche, la chasse, le braconnage... Ce constat est dressé par l'Ipbes\* dans un rapport publié le 6 mai à l'issue du dernier Sommet de la biodiversité de Paris. Cette évaluation précise et mondiale, menée par 150 experts, alerte sur une accélération de la destruction du vivant. Pourtant la biodiversité rend d'incalculables services tels que la ressource en eau potable, en bois énergie, en molécules destinées à la pharmacie ou à la biochimie. Sachant que



75% des cultures alimentaires reposent sur la pollinisation, les scientifiques s'alarment de la disparition des insectes. Le rapport dresse un inventaire vertigineux des conséquences mais ouvre aussi des perspectives préconisant des changements dans les modes de production, de consommation ou d'alimentation. Car pour les scientifiques de l'Ipbes il est encore temps de réagir. MATHILDE BLANCHARD

\* Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

## MOINS DE DÉCROCHAGE EN EUROPE

La part de jeunes sortant du système scolaire prématurément, avec un niveau collège, a baissé en Europe ces dix dernières années, passant de près de 15% en 2007 à 10,6% aujourd'hui, selon les données d'Eurostat. La France se situe en-dessous de cette moyenne avec un taux de 8,9%, en baisse de 4 points sur la période.

## JUSTICE DES MINEURS, PASSAGE EN FORCE

Une nouvelle mesure éducative d'accueil de jour (MEAJ), des accueils temporaires hors Centre éducatif fermé, une extension des travaux d'intérêt généraux sont autant d'alternatives à l'incarcération des moins de 18 ans prévues dans la réforme de l'ordonnance de 1945. Mais les professionnels du secteur, dont ceux de la FSU, dénoncent dans une tribune la méthode « *sans débats* » ni « *prise en compte des besoins réels* » des jeunes ainsi que le manque de moyens pour éviter l'enfermement.

## LA RETRAITE S'ÉLOIGNE

*Maintien de l'âge du droit au départ à 62 ans, mais augmentation de la durée de cotisation pour conserver le bénéfice d'une retraite à taux plein.* L'annonce du président aura permis de comprendre qu'il faudra travailler plus longtemps. A un changement systémique faisant passer la retraite d'un système par répartition à un cumul individuel par points pourrait s'ajouter des malus, pénalisant celles et ceux qui partiraient à l'âge légal... affaire à suivre.

# “ Limiter l'emprise scolaire sur les destins ”

David Guilbaud montre dans son dernier ouvrage qu'en dépit des dispositifs « d'égalité des chances » tout concourt à maintenir un statu quo inégalitaire dans le parcours scolaire.

## QU'ENTENDEZ-VOUS PAR ILLUSION MÉRITOCRATIQUE ?

**DAVID GUILBAUD :** Ça désigne le décalage entre la réalité inégalitaire du système scolaire et les discours qui le décrivent comme un jeu dont tous les participants peuvent sortir gagnants s'ils s'en donnent les moyens. Or on sait bien que statistiquement, les en-

## “ La méritocratie reste un mode scolaire de reproduction sociale ”

fants issus de catégories défavorisées sortent perdants de ce jeu méritocratique. La méritocratie reste surtout un mode scolaire de reproduction sociale, et il faut montrer les effets pervers de cette mauvaise utilisation du terme de mérite. C'est d'autant plus important que notre société donne trop de place aux parcours scolaires dans les destins individuels, ce qui alimente une compétition scolaire dans laquelle les enfants issus des milieux aisés sont mieux armés. Autre effet pervers, ce discours renvoie à chaque individu la responsabilité de son destin social : s'il échoue, c'est parce qu'il n'a pas fait assez d'efforts ou, pire, qu'il manque de « talent ». La méritocratie est ainsi une illusion, qui sert à « blanchir » les avantages des catégories sociales dominantes et alimente la frustration des perdants du jeu qui sentent bien que les dés étaient pipés.

## QUELLE EST LA PART DE L'ÉCOLE ?

**D.G. :** Elle tente dans la mesure du possible de combler les inégalités d'origine, avec d'ailleurs des exemples de réussite. Mais elle valide aussi souvent, à travers des conseils d'orientation, les destins sociaux « objectifs » auxquels les individus étaient promis au regard de leur origine sociale. Cela se fait avec de bonnes intentions : on ne veut pas envoyer l'élève au casse-pipe, et on l'oriente vers des filières qui statistiquement correspondent mieux à son profil socio-économique. L'importance du rôle de l'école fait partie du problème : dans notre société, c'est quasiment exclusivement à elle que revient la tâche de combler les inégalités. Elle n'y parvient pas, et elle ne le peut probablement pas. L'objectif de réduire les inégalités ne peut reposer sur une seule institution. Il faudrait plutôt limiter l'emprise scolaire sur les destins des individus : aujourd'hui, les dés sont souvent jetés à 20 ou 30 ans. Au contraire, il faudrait développer davantage de voies ultérieures par la formation continue, des possibilités de changements d'orientation et de métiers.

## LA MÉRITOCRATIE S'OPPOSE-T-ELLE AU TOUS CAPABLE ?

**D.G. :** Le principe d'éducabilité reste pleinement valable. Mais telle qu'elle fonctionne, la méritocratie encourage les discours des « talents » et des « dons », qui contredisent ce principe. La notion de mérite est bonne sur un plan psychologique, mais elle ne peut pas être un principe de justice sociale, surtout lorsqu'on la réduit au seul mérite scolaire. Aujourd'hui, la méritocra-



## BIO

David Guilbaud, haut fonctionnaire, ancien élève de Sciences Po et de l'ENA. Il vient de publier *L'Illusion méritocratique* aux éditions Odile Jacob.

tie scolaire ne valorise que certains types de mérites et ignore énormément d'autres qualités qui n'en sont pas moins importantes. Et on ne peut pas non plus attendre

de l'école qu'elle parvienne à valoriser tous les « mérites ».

## COMMENT EN TERMINER AVEC CE SYSTÈME DE SÉLECTION DES ÉLITES ?

**D.G. :** Dès lors que nos sociétés sont organisées selon des structures hiérarchisées, l'existence de personnes chargées de prendre des décisions est inévitable. Aujourd'hui, le premier problème est celui des inégalités d'accès à ces places d'élite : comment faire pour transformer les mécanismes de sélection pour les rendre plus égalitaires ? Dans le cas des concours, il faut notamment faire évoluer la composition des jurys pour introduire, par exemple, des jurys citoyens. Le deuxième problème, c'est celui des inégalités de valorisation matérielle et symbolique entre les différentes places sociales : les places d'« élite » sont survalorisées, et cela alimente un discours qui considère que la seule ambition légitime est de rejoindre cette « élite ». Les parents doivent bien prendre acte du fait que les filières les plus sélectives sont celles qui assureront à leur enfant la meilleure situation plus tard. L'enjeu, c'est donc de réfléchir collectivement et politiquement aux moyens de réduire considérablement les inégalités entre les places sociales. Or, on en est loin. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI.

PASSION / DÉCOUVERTE / PARTAGE / LIBERTÉ / PROFESSIONNALISME



POUR DES SÉJOURS SENSATIONNELS,  
POUR DES SÉJOURS SENSATIONNELS,

ADOPTÉZ  
LA PEP ATTITUDE !

[www.pep-attitude.fr](http://www.pep-attitude.fr)



  
**Attitude**  
La passion de découvrir,  
l'aventure en partage

# LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES  
ADHÉRENTS



## -20%\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
AUTO OU HABITATION

## -10%\*\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
VIE PRO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,  
enseignante.

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS – R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

\*\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS – R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.